1872 JUIN 7 N° 5

L'ESPAGNE NOUVELLE

PRIX D'ABONNEMENT : Madrid, 3 pesetas par mois.— Provinces, 12 pesetas trimestre ; 24 pesetas six mois; 48 pesetas par an.—Etranger, 15 francs trimestre; 30 francs six mois; 60 francs par an.— Colonies et Amérique, 20 pesetas trimestre; 40 pesetas six mois; 80 pesetas par an.

REDACTION ET ADMINISTRATION
Calle de las Hileras, núm. 16. — Madrid.

Annonces : La petite ligne, 25 centimes de peseta ou de franc.
Réclames avant les annonces Una peseta ou 1 franc la ligne.
Réclames dans le corps du Journal : 3 pesetas ou 3 francs la ligne.

BULLETIN POLITIQUE

INTÉRIEUR

«Au point de vue politique, nous serons spectateurs impartiaux des luttes des partis. Nous relaterons les faits d'intérêt général et nous les apprécierons avec réserve, respectant toujours les institutions en vigueur.»

(Programme de L'Espagne Nouvelle.)

Nous devons rappeler ces paroles de notre programme, sur lesquelles nous appelons l'attention de ceux de nos estimables collègues qui, en rendant compte de l'apparition de L'Espagne Nouvelle, nous ont attribué une mission que nous n'avons pas, que nous ne voulons pas avoir. Respecter les institutions en vigueur, c'est une obligation qui nous est imposée par notre qualité d'étrangers, mais de là à travailler à la consolidation d'un ordre déterminé de choses, la différence est grande.—Cette mission, nous la laissons à ceux qui ont un intérêt direct à la remplir, elle ne peut être la nôtre.—Nous n'insisterons pas davantage sur ce point.

Le Congrès des députés a abordé hier la discussion générale du projet d'adresse en réponse au discours de la couronne, et M. Esteban Collantes, dans un discours très éloquent, combattant le rapport de la commission, a prouvé que la révolution de 1868 avait été complètement stérile. Au Sénat, les débats sur la proposition approuvant la conduite de l'ex-général en chef de l'armée du nord, ne sont pas encore terminés.

Les généraux Jovellar et Ros de Olano, MM. Camacho et España ont pris tour à tour la parole, et la discussion a été suspendue pour être continuée dans la séance de ce jour.

Le général Echagüe, actuellement général en chef de l'armée du nord, est arrivé à Pampelune; son but est de forcer les bandes carlistes existant encore en Navarre, à repasser la frontière.

Celles-ci sont poursuivies de près par le général Moriones.

M. Ayala n'accepte décidément pas le portefeuille des Colonies. Ce refus pourra donner lieu à une légère modification du cabinet et M. Balaguer, actuellement ministre des Travaux publics, serait appelé au poste refusé par M. Ayala. Son portefeuille serait dirigé par M. Groizard, lequel serait remplacé au ministère de la Justice par M. Romero Ortiz, qui, lors de l'installation du gouvernement provisoire en 1868, fut appelé à prendre la direction de ce département.

L'INSTRUCTION.

PREMIER ARTICLE.

Tout espoir d'avenir qui n'est pas fondé sur l'éducation du peuple, sera déçu. (Channing.)

L'instruction est à l'esprit ce que le pain est au corps. Il est nécessaire, pour que l'organisme se maintienne dans un état de parfaite santé, que les deux nourritures, spirituelle et corporelle, soient prises dans les mêmes proportions.

Les espagnols sont très sobres, c'est une qualité, j'en conviens; mais ils rationnent trop parcimonieusement leur intelligence, qu'ils laissent se raccornir et s'atrophier.

L'intelligence, heureusement, n'a point dans ce cas de mort absolue. Elle peut se comparer à ces êtres microscopiques que les naturalistes font dessécher sur une lame de cristal et qui, longtemps après, placés dans un courant électrique ou dans une goutte d'eau, renaissent à la vie.

Remplissons le rôle de ces savants opérateurs et soumettons les cerveaux stérilisés au grand courant des idées civilisatrices.

Dans un pays de suffrage universel, tout le monde doit être instruit, parce que chacun est appelé à se prononcer sur les hommes et les affaires de l'Etat. Les ignorants ne sont pas plus aptes à résoudre les questions complexes de la politique, que les aveugles à juger des couleurs. Le suffrage universel ne peut être utile qu'à la condition d'être éclairé d'abord, libre ensuite. Ceux qui voient clair et connaissent leur route, n'ont pas besoin d'un guide qui, sûr d'être indispensable, s'érige bientôt en tyran.

L'ignorance engendre l'esclavage; l'instruction enfante la liberté.

C'est parce que nous aimons le peuple espagnol, si généreux et si chevaleresque, que nous mettons brutalement à nu ses plaies et que nous lui disons avec une rude franchise: Vois, elles sont hideuses, guéris-les. Tu ne sais pas, apprends: l'ignorance es une plaie morale; bien plus, elle est le suicide des facultés humaines. Repousse ceux qui te conseillent de n'avoir nul souci du gouvernement et de te reposer sur leur vigilance; ils sont tes ennemis. Ce sont les Sylla de la pensée. Ils préconisent l'abrutissement. Ils seraient fort aise que dix ânes et vingt hommes fissent trente bêtes. Ils ne trouvent jamais les fronts assez vides, les âmes trop annihilées. Ils ressemblent à des énergumènes de la peine de mort, qui, ne jugeant pas l'opération du bourreau suffisante, voudraient couper la tête jusqu'aux talons!

Notre avis est, au contraire, que l'instruction ne saurait être trop répandue. A une lampe qui s'éteint faute de gaz combustible, j'en préfère une où l'huile déborde.

Il est triste, profondément triste, de relever des statistiques dans le genre de celle-ci, relative au degré de capacité des conseillers et des commissions auxiliaires des ayuntamientos.

Sur les 72.798 conseillers qui se démirent de leurs charges en Mars 1866, 12.484 ne savaient ni lire ni écrire; 921 savaient seulement lire. A la fin de la même année, la proportion était à peu près identique.

Sur les 51.745 membres des commisions de l'instruction primaire, 5.955 ne savaient pas lire.

En Décembre 1869, le nombre des conseillers était de 65.518, parmi lesquels 9.717 ne savaient ni lire ni écrire, et 518 savaient à peine lire.

Depuis, l'instruction publique a progressé, sans doute; mais si lentement, qu'il est presque inutile de le constater.

Une étrangère disait à Gorgo, femme de Léonidas:

—Vous autres Lacédémoniennes, vous êtes les seules qui commandiez aux hommes.

—C'est que, répondit-elle, nous sommes les seules qui mettons au monde des hommes.

L'instruction continuera l'œuvre des Lacédémoniennes.

P.-L. Imbert.

CORTÈS

SENAT.

PRÉSIDENCE DE MR. DE SANTA CRUZ.

Séance du 6 Juin.

Le traité d'Amoravieta est toujours le sujet du débat.

La parole est à M. le marquis de Sierra-Bullones, général Zabala, pour répondre à M. le général Cordova.

L'orateur soutient et affirme que M. le duc de la Torre avait l'autorisation de traiter avec les insurgés, et la preuve en est dans ce fait, que le général en chef ayant consulté le gouvernement sur un *bando* qu'il se proposait de publier, il lui fut répondu qu'il pouvait agir de son autorité privée.

M. le ministre de la Guerre s'efforce ensuite de prouver que la victoire d'Oroquieta eut une grande importance par le découragement qu'elle jeta dans les bandes carlistes.

Il passe à des détails personnels touchant le traité de Vergara, qui laissa leurs franchises aux provinces, mais seulement à celles qui ne s'opposaient point à l'unité nationale.

M. Camacho, ministre des Finances, prend la parole pour répéter ce qui avait été déjà dit, dans les Cortès, au sujet de la chûte du dernier Cabinet de la guerre et du traité d'Amoravieta, son argumentation, ses preuves et ses déductions sont les mêmes qui ont été employées devant les députés.

Le sénateur, M. España, reprend de son côté les accusations adressées par l'oppsition au gouvernement. De sorte que cette séance du Sénat n'a été qu'un écho de celle de la Chambre.

La séance est levée à 7 heures.

CONGRES

M. Mansi continue son discours d'hier. Il prouve que la chûte du ministère Zorrilla fut une question de personnes et non point une question de principes. La seule divergence qu'il y eut entre progressistes et radicaux, fut relative aux *droits individuels*, que les premiers voulaient soumettre à des lois précises, tandis que les seconds les voulaient entiérement libres.

Il trace ensuite l'historique des circonstances qui ont fait deux partis ennemis du grand parti libéral avancé, et il en rejette toute la faute sur les radicaux, et principalement sur MM. Zorrilla, Marcos et ce qu'il appelle l'état-major du parti.

Passant ensuite à la coalition des radicaux avec les républicains et les carlistes, il accuse les trois partis d'impuissance, puisque, malgré leurs efforts, ils ont été vaincus dans les élections dernières. Néanmoins, le gouvernement a laissé tout le monde voter en liberté.

Les radicaux accusent M. Sagasta de retrograde, poursuit l'orateur. En 1823, Argüelles ne fut-il pas qualifié de tel par Alcala Galiano, devenu depuis un des plus ardents soutiens du parti modéré. Eh bien! Argüelles mourut au pied du drapeau de la liberté, et M. Sagasta suivra son exemple.

Abordant la question de Rome, M. Mansi s'oppose au projet de M. Becerra, qui voudrait l'église libre dans l'Etat libre et la rupture de toute relation avec la Cour Potificale.

Il s'efforce ensuite de prouver que, sans la tutelle de l'état, le clergé ne tarderait pas à tomber complétement sous le pouvoir des papes

Pour ce qui concerne le jury, l'orateur est d'accord avec l'opposition. Le gouvernement s'en occupe très activement; mais toutes les réformes ne peuvent se faire d'un coup. Il est certain que le cabinet veut les faire. Le code criminel sera modifié et peut-être la peine de mort abolie; cependant l'orateur est d'avis que cette mesure doit être ajournée à une époque éloignée, vu le manque d'éducation des masses «quelques cantons suisses avaient aboli la peine de mort, et ils se sont vus forcés de la rétablir. Plût à Dieu que l'état de notre peuple nous permit d'abolir cette peine, mais hélas! nous nous trouvons dans cet état que decrit Plaute:

Oderunt pecare boni virtutis amore
Oderunt peccare mali formidine pensi.»

Après avoir repoussé l'intention qu'on prête au gouvernement de vouloir attenter à la Constitution, l'orateur fait un appel à la concorde, et supplie les radicaux de faire de nouveau cause commune avec les progressistes qui, à l'exemple de Mendizabal, veulent allier l'ordre à la liberté.

M. le ministre des Travaux publics prend la parole pour assurer que lui et ses collègues veulent conserver toutes les conquêtes de la révolution, mais aussi qu'ils ne veulent point pour le moment aller au delà, de peur de tout perdre: la prudence exige que l'on procède avec lenteur dans les réformes, etc.

L'amendement de M. Becerra est repoussé.

On appelle la discussion sur la totalité du message.

M. Collantes demande la parole contre.

L'orateur s'efforce de prouver que la révolution a été stérile.

Il rappelle qu'au temps de la reine Isabelle, les libéraux lui reprochaient de changer de ministère tous les quinze jours; puis il établit une comparaison entre ce qui se passait alors, et ce qui se passe aujourd'hui. Il accuse les gouvernements libéraux d'avoir toujours conquis le pouvoir par les conspirations, et le cabinet d'inconséquence touchant le droit d'association et de réunion, qu'il n'avait point pratiqué d'une manière impartiale.

Pour être logiques, messieurs du progrès, s'écrie l'orateur, vous devez en tout temps gouverner avec les droits individuels, car ce serait par trop commode de fouler aux pieds la légalité et d'adopter le système du parti modéré lorsque l'exigent les circonstances. Pour gouverner de cette manière, ce ne sont pas les progressistes qu'il faut appeler au pouvoir, mais nous, les modérés.

M. Gullon, de la majorité, s'efforce de défendre la révolution des acusations de M. Collantes. Il attribue à la réaction, et surtout au carlisme, la stagnation actuelle.

Quant aux changements si nombreux de ministères, il les avoue, mais il dit que tous ces changements ont eu une cause avouable, tandis que, sous la reine déchue, il suffisait quelquefois d'un rigodon pour faire tomber un cabinet

Il réfute les assertions du préopinant sur la liberté des cultes, le droit d'association, la décentralisation, dont il fait hommage à la révolution de septembre.

Puis il rappelle les violences des modérés contre la presse et les libéraux, et montre les plus illustres écrivains d'Espagne soumis à la férule d'un censeur imberbe.

Il fait ensuite le tableau de la liberté dont jouit le pays. On voit partout des clubs, des associations, des casinos. Il termine par ces paroles:

Si la révolution n'était pas faite, il faudrait la faire ce soir même.

La séance est levée à 6 heures.

INSURRECTION CARLISTE.

PARTIE OFFICIELLE.

Provinces Basques et Navarre.—Le gouverneur militaire de Pampelune annonce en date d'hier que le général en chef avec le quartier général et la brigade Palacios s'etaient dirigés à Biurrun pour y passer la nuit. La brigade Primo de la Rivera était à Beunza, celle de Ceruti toujours à Mendigorria; le général Moriones a Lumbiers avec sa colonne; une autre colonne marchait par Sangüesos à Yessa où la faction venait de passer.

Le gouverneur militaire de Guipuzcoa annonce que cette province est en parfaite tranquillité et que quelques carlistes viennent faire leur soumission.

La faction de Velasco et Cobillas, la seule qui existe à Alava a pénétré en Biscaye par la Vallée de Gordeyuelas, de là elle est retournée à Alava sur Arcinicga. La brigade Serrano est partie de la Biscaye en coopération avec celle de Zorrilla et les autres forces de la province, pour donner la chasse à cette bande.

Catalogne.—Le capitaine général annonce que les factions de la province de Tarragone, s'étant réunies sous les ordres du général Sanz, attendirent nos troupes dans une position avantageuse près de Montmel. Attaqués par les colonnes du colonel Cavila et du lieutenant colonel Magé, les carlistes furent chassés de leurs positions après un combat de trois heures. L'on a trouvé 15 morts sur le champ de bataille, on a blessé à l'ennemi beaucoup de monde, et de notre côté, nous n'avons eu qu'un officier de tué et 5 soldats blessés.

Vieille Castille.—Le capitaine de la garde civile a battu, dans la province de Valencia, la faction commandée par Francois Hierro, et l'a dispersée complétement.

Burgos.—Le capitaine général fait savoir qu'il n'y a rien de nouveau dans la province et que 20 individus ont sollicité *l'indulto*.

Andalousie.—Le capitaine général annonce qu'après la poursuite donnée par le *somaten* à la bande des environs de Jérez on n'en avait plus entendu parler

La tranquillité est complète dans le reste de la Péninsule.

FEUILLETON.

LA SIGEA.

PAR Mme. CAROLINA CORONADO.

—Louis de Camoëns...? Louis de Camoëns...? il me semble que oui. N'est-ce pas ce petit garçon qui fait des vers?

—Oui, seigneur, il fait des vers.

—Alors oui, nous l'avons signé. C'est un bretteur. Il a donné cette nuit des coups d'épée à quelqu'un.

—A-t-on fait connaître le motif de cette rixe à V. M.?

—Non, nous ne l'avons pas demandé.

Seigneur, Louis de Camoëns a vu sauter pardessus la grille du Jardin Royal un homme caché dans son manteau. Il a voulu le connaître par égard pour leurs majestés. L'inconnu a refusé de dévoiler ses dessins. Il ont croisé le fer et Camoëns l'a blessé. L'heure, le mystère, l'obstination de l'inconnu, prouvent que ses intentions étaient mauvaises. Camoëns, au mépris de sa vie, a rendu au trône un service qui ne mérite guère d'être puni d'emprisonnement.

—C'est vrai. On ne m'avait rien dit de celà.

—V. M. peut se renseigner; ce que je lui rapporte est exact.

—Nous le croyons.

—Que V. M. daigne considérer qu'en châtiant ceux qui défendenet les jardins, on assure aux audacieux l'impunité. S'il arrive qu'un malfaiteur parvienne à tromper la vigilance des gardes, aucun gentilhomme ne se risquera.

—Ce n'est pas douteux, et nous voulons garantir de toute tentative de ce genre l'habitation de la reine, qui s'ouvre sur le jardin... Nous allons donner l'ordre de condamner à la peine de mort ceux qui se risqueront à sauter par-dessus la grille.

Sans le vouloir, la Sigea venait d'irriter la fibre la plus délicate de don Juan: la jalousie. Depuis les calomnies dirigées contre la reine, calomnies qui ne trouvèrent pas de crédit mais qui laissèrent dans le coeur du roi une douloureuse impression, le moindre incident l'alarmait. Il se figura que le blessé pouvait être un galant rôdeur comme le prince sur lequel il eût de sigrands soupçons, et mille sombres pensées traversèrent son sprit.

Sire, dit Louise, je ne suis pas venue pour soulever la colère de V. M., mais pour émouvoir sa pitié. Un ordre aussi rigomeux aggraverait la peine du délinquant sans racheter celle du prisionnier. Que V. M. daigne délivrer Louis de Camoëns et lui permetre de partir avec la flotte où il est acepté pour l'expédition dans l'Inde.

—Le fait est; dit le roi, qu'on l'a pris en grippe, ce petit. On le taxe de sottisse et de présomptiou. Pour moi, j'avoue que ses vers ne me paraissent pas grand, chose... Quelle opinion en as-tu, toi, poète de mérite?

—Sire, dans trois siècles, quand mon nom et celui de tous les poètes qui écrivent des églogues en Portugal, reposeront ensevelis sous la poussière de nos sépulcres, on traduira des vers dans toutes les langues pour les livrer à l'admiration des peuples, et ces vers seront ceux de Louis de Camoëens.

Le roi, stupéfait, regarda la tolédane. Une petite moue semblait dire qu'il s'expliquait la raison de ces éloges inouis.

—Allons, dit-il; c'est bien. Cette confraternité me plait. Nous ferons mettre en liberté ce jeune homme, advienne que voudra; puis, qu'il s'en aille dans l'Inde et qu'il revienne riche. S'il se comporte bien, nous nous engageons, sur notre parole royale, à le récompenser. Mais crois-moi, ma chère fille, conseille-lui d'abandonner les muses pour les armes. Ce qu'il écrit peut te paraître bien à toi, je le comprens; mais Miranda, qui est impartial, pense tout différemment.

La Sigea sourit; et, ne voulant pas contredire le roi, baissa la tête, affectant de se trouver confuse.

Don Juan écrivit aussitôt deux lignes qu'il lui remit.

—Sire, dit-elle, en se jetant à deux genoux, merci! mille fois merci!

—Bon, bon, ma fille, répliqua don Juan attendri. Dieu te fasse heureuse!

Les yeux bleus du monarque étaient humides et brillaient d'une émotion paternelle. L'heureuse Lusithanie n'a jamais connu de rois tyrans. Ceux que n'ont pas illustrés leur sagesse ou leurs conquêtes, ont au monis, été des monarques généreux. Le fils de Manuel *le Grand*, l'aïeul du vaillant Sébastien, ne fut ni grand ni vaillant, mais il fut bon.

La Sigea était à peine sortie, qu'entrait le comte de Castanheira. Jean craignait son favori comme tous les hommes pacifiques, rois ou non, craignent les hommes d'un caractére irascible; aussi dissimula-t-il à sa vue l'ennui que lui causait cette visite.

—Je te souhaite un bon jour, comte, dit-il sans lever la tête et en découpant de petits morceaux de papier.

—J'en souhaite à V. M. un grand nombre de très heureux.

—Il vient de se passer une scène qui m'a vivement ému.

—V. M. est trop sensible.

—Non, non; tu aurais toi-même été touché.

—S'il plaît à V. M. que je m'émeuve, je vais tout-de-suite fondre en larmes; mais j'assure à V. M. qu'en dehors de la mort de la Comtesse, rien ne peut m'émouvoir.

—De quoi donc est fait ton cœur?

—De chair, sire, et non de beurre.

—Je me figure qu'il est en os.

—Encore mieux; il n'en sera que plus fort et mois exposé à se fondre.

—Passons à autre chose. Pourquoi hais-tu ce pauvre Louis de Camoëns.

—Je ne le hais point, sire.

—J'ai cru que tu lui souhaitais du mal; je me réjouis de m'être trompé.

—V. M. s'en rejouit?

—Oui, parece que... je vais te dire... mais assieds-toi, assieds-toi.

Le comte s'assit et don Juan lui glissa une boîte des Indes pleine de tabac, faveur qu'il ne faisait pas à d'autre.

—Je veux, poursuivit-il, que ce pauvre petit parte pour l'Inde et qu'on lui pardonne l'affaire de cette nuit.

—V. M. veut des choses impossibles...

—Comment! qu'est-ce à dire? s'écria le roi avec hauteur.

—Des choses impossibles, par ce que V. M. veut en même temps être juste et pardonner à Camoëns.

—Tu ne sais donc pas ce qui s'est passé? Camoëns a blessé l'autre pour défendre le jardin, et par Dieu! je compte prendre une mesure préventive contre ceux qui désormais oseront y pénétrer. Peine de mort contre quiconque franchit la grille!

—Donc, peine de mort contre Louis de Camoëns, qui l'a franchie.

—Et qui dit qu'il l'a franchie?

—Moi qui l'ai chassé du jardin

—Ah, bon! je m'explique pourquoi son amoureuse s'opposait à ce que la loi fût si dure.

—Son amoureuse?

—Certainement; elle est vennue ici tout affligée me demander sa grâce...

—Sire, pensez-vous bien à ce que vous dites? Elle est venue ici solliciter le pardon de Camoëns?

—Est-ce mal, comte?

—Sire, il lui en coûtera la vie!

—Tais-toi, tais-toi!.. mais qu'as-tu donc à voir avec elle?

—Je suis son oncle et son tuteur.

—Son oncle! son tuteur! la reine ne m'avait rien dit de cette parenté ni de cette tutelle.

—Ignorez-vous, sire, qu'elle est dame du palais?

—Je savais que ta nièce était dame du palais; mais je croyais la connaître et ne me figurais point qu'elle eût un nom si fameux.

—Sire, dans ma famille, il n'y a que des noms fameux. C'est pour ce motif que j'ai souci de l'honneur de ma nièce et lui erai payer son imprudence...

—Je te défends de punir cette pauvre enfant.

—Votre majesté lui a-t-elle accordé la liberté de Camoëns?

—Sans doute.

—Juste ciel!...

—Et il s'en est peu fallu que les trasports de sa gratitude ne me fissent verser des pleurs.

Castanheira garda quelques instants le silence; puis, tout-à-coup, d'un ton brusque et courroucé:

—V. M., dit-il, doit accepter la démission de mon emploi, de mes titres et de mes honneurs; je m'éloigne pour toujours.

—Jésus! s'écria le roi pâle et tremblant. Qu'est cela, comte? Tu es fou! Ne pouvons, nous accorder une faveur dans une bonne intention, reconnaitre ensuite que c'est au préjudice d'un ami et l'annuler?

—Vous êtes le maître, sire.

PARTIE NON OFFICIELLE.

A trois heures de l'après midi, dit *L'Indépendance* de Barcelonne, un train extraordinaire arriva de Saragosse, amenant 4 compagnies de ligne et 150 carlistes faits prisonniers à Oroquieta.

Nous les vîmes passer en direction de la Rambla. Ils étaient attachés, pauvrement vêtus, et la plupart âgés de 25 ans au plus. On les conduisit au fort des Atarazonas où, après leur avoir fait manger la soupe, on les embarqua sur le *Lépante*. On dit que ce vapeur est chargé de conduire les prisonniers à l'île de Mayorque; cependant on n'en est pas certain.

Les 4 compagnies qui avaient servi d'escorte sont reparties à 6 heures du soir pour Saragosse.

Le 3 au soir, pénétra à Viladran une bande carliste d'environ 60 hommes mal armés, qui restèrent dans le bourg jusqu'après la nuit tombante. A neuf heures, les factieux prirent la route de Saint-Martial, puis revinrent le lendemain.

Après avoir crié plusieurs fois: «Vive Charles VII! Vive la religion!», ils s'éloignèrent de nouveau à travers les broussailles et les sentiers perdus, sans suivre aucune direction fixe.

La lettre suivante, que publie *El Pensamiento Español*, offre le plus grand intérêt:

«M. le Directeur du *Pensamiento Español*.

J'ai lu dans le journal dont vous êtes le directeur, le discours prononcé par M. le duc de la Torre hier, au Congrès, et il m'est impossible de ne point rectifier le paragraphe qui se rapporte à moi.

Il est certain que M. le duc m'applique les termes contenus dans son discours; mais il commet une erreur (bien naturelle chez un homme accablé de travaux) lorsqu'il m'attribue une réponse qui ne fut ni ne pouvait être la mienne. Je ne promis point à M. le duc de faire la démarche qu'il me conseillait; au contraire, je lui manifestai que je ne pouvais me charger d'une commission pareille, et la preuve, c'est que je ne communiquai rien ni à mon frère, ni à aucun membre de la Junte.

M. le duc (bien qu'il ait passé sous silence cette circonstance dans son discours) me demanda aussi mon avis sur l'insurrection basque. Je répondis que si les insurgés évitaient les rencontres sérieuses, j'étais persuadé que l'on n'en finirait pas de longtemps avec eux.

C'est encore mon opinion, quoi qu'en disent des personnes qui, sans connaître le pays, pensent différemment.

Ma conversation avec M. le duc fut connue à Elorrio, puisque, je la racontai à mes amis.

C'est par quelqu'un d'entr'eux, que l'apprit la *Députation de la Guerre* lorsque, d'accord avec quelques chefs de bataillons et désireux d'eviter, avec l'effusion du sang, la ruine du pays, on avait déjà rédigé quelques articles du projet de reddition. La Députation, profitant de cette nouvelle, me pria, par l'intermédiaire d'un commissionné d'avoir une entrevue avec le général en chef. Lorsque je me présentai à lui, à Mondragon, je me gardai bien de lui avouer au nom de qui je venais.

Qu'il constate donc que, lorsque je me présentai au duc, c'était parce que j'en avais été chargé par la Députation, et non de ma propre initiative, quoique M. le duc l'ignorât.

Il me reste encore à faire une déclaration: j'ai rempli ma mission avec conscience; je me suis efforcé de rendre la paix à mon cher pays; mais je reconnais m'être trompé. Les libéraux de Biscaye maudissent l'arrangement pris par la *Députation de la guerre*, et les carlistes, mes amis, le trouvent fort mauvais. Que les uns et les autres me pardonnent la part secondaire que j'ai prise dans cette négociation. Je promets de ne plus me mêler de pareilles affaires.

Agréez, M. le directeur, etc.—*José Nieto de Urquieu.*»

Une personne récemment arrivée de Londres assure, dit le *Popular*, que non-seulement le général Cabrera n'a pas l'intention de venir guerroyer en Espagne, mais que, le voulût-il, le mauvais état de sa santé s'y opposerait. Le général est si faible, dit-on, qu'il ne peut sortir qu'en voiture, et que, pour descendre son escalier, il est obligé de s'appuyer sur deux hommes.

EXTÉRIEUR.

TÉLÉGRAMMES.

Versailles 6 du soir.—ASSEMBLÉE NATIONALE.—La discussion continue sur le projet de loi relatif au recrutement. Le débat s'établit sur la durée du service militaire. Le général Trochu soutient qu'il doit être de trois ans dans l'armée active. Il expose un système long et compliqué qui, d'après lui, donnera un plus grand nombre de meilleurs soldats. Il espère par l'armée moraliser et instruire les citoyens. D'après ce système, l'on aurait 432.000 hommes en activité et 658.000 en réserve. La discussion continue.

Anvers 6.—A la Bourse on a cotisé:

Le 3 0[0 espagnol à 29 1[8.

Le portugais à 41 1[4.

Amsterdam.—Fermeture de la Bourse:

Le 3 0[0 espagnol à 30 1[4.

Le portugais à 41,65.

Berlin 6 (après midi.)—La nouvelle donnée par quelques journaux que le prince de Bismark a manifesté son intention de conserver la place de Belfort après le paiement de l'indemnité de guerre, est dénuée de fondement.

Rome 5.—Le journal *Le Catholique* accuse la Turquie d'avoir violé le traité de Paris de 1856, et d'avoir manqué à ses dernières promesses, faites à Mons. Franchi, envoyé extraordinaire du Pap à Constantinople.

Londres 6 (au soir). — Glastone et lord Granville ont fait la déclaration suivante aux Chambres:

«Nous sommes autorisés à déclarer que le gouvernement américain a consenti à considérer la conclusion du traité supplémentaire comme la solution définitive des réclamations des pertes indirectes.» *(Grands applaudissements.)*

Lord Russell retire se proposition.

Paris, 4 Juin.

Le *Journal officiel* contient ce matin la promulgation de diverses lois portant ouverture de crédits à divers ministères. Les bureaux de la Chambre ont nommé hier les commissaires pour l'examen du budget de 1873. La discussion a été fort vive dans certains bureaux où le projet d'impôt sur les matières premières a été très ardemment attaqué. Quand à la séance publique, elle a été consacrée à la discussion de l'article 37, l'un des plus importants de la loi militaire, puisqu'il fixe la durée du service. La continuation du débat sur cet article aura lieu aujourd'hui.

Une dépêche d'Alger nous informe que M. le vice-amiral de Gueydon vient de rentrer à la résidence de Mustapha, de retour de la tournée qu'il vient de faire dans les provinces. Le gouverneur général se montre très satisfait de son voyage. Il fera bien cependant de surveiller avec soin les agissements de l'administration en ce qui concerne l'émigration alsacienne et l'installation de nos compatriotes sur le sol algérien. Ces agissements sont tels qu'ils aggravent la fâcheuse situation des émigrants pour lesquels l'Algérie devrait être cependant une seconde patrie.

Les feuilles prussiennes et les autres feuilles de l'empire continuent à s'occuper de la visite du prince royal d'Italie à la cour de Berlin. Elles se font presque toutes les interprètes des sympathies de l'Allemagne pour l'Italie, dont les intérêts sont, d'après elles, les mêmes que ceux du nouvel empire allemand. Elles voient presque toutes, dans le voyage du prince Humbert à Berlin, le signe certain d'un rapprochement sérieux entre l'Allemagne et l'Italie, cimenté par une haine commune contre le parti ultramontain et contre la France.

Laissons les s'entendre, et préparons l'avenir.

A propos du traité complémentaire avec les Etats-Unis, le *Times* voudrat que les parties contractantes consentissent à ajourner la solution de la difficulté pendante. Ne serait-il pas désirable que les négotiations ne fussent reprises qu'après l'election présidentielle? Malheureusement, l'affaire de l'*Alabama* est entrée dans le domaine de la politique locale. Le *Times* espère que le congrès va prolonger de plusieurs semaines sa session, et que la discussion n'étant point circonscrite, aménera une solution définitive et satisfaisante.

A l'heure présente, dit le *Daily-News* du 3 juin, il faut plus que jamais que les hommes d'Etat anglais et américains évitent, avec le plus grad soin, tout ce qui pourrait blesser les susceptibilités nationales.

N'est-il pas ridicule d'engager une lutte à propos de la présentation de demandes d'indemnité pour dommages indirects? La dispute ne peut être qu'une dispute éphémère, et elle n'a pris une importance relative qu'en suite de l'influence de deux ou trois hommes publics à Washington et de la complication électorale.

Un nombre considérable d'américains suivent le gouvernement sans examiner le caractère vrai de la question. Les esprits éclairés n'ont jamais vu dans les réclamations pour dommages-indirects qu'une bévue. Nous serions heureux d'apprendre, ajoute le *Daily News*, que les deux gouvernements sont enfin arrivés à une entente. Si notre espoir est trompé, nous accepterons ce désappointement passager parce que nous sommes persuadés que bientôt, après l'élection de Novembre, la nouvelle administration reprendra la question, dégagée alors des réclamations d'indemnité pour dommages-indirects.

ASSEMBLÉE NATIONALE DE VERSAILLES

Séance du 4 juin.

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

A trois heures un quart, la séance est ouverte.

Le procés-verbal est lu adopté.

M. Th. Roussel explique qu'il était absent lorsqu'un de ses amendements est venu en discussion. Cette absence ne veut pas dire qu'il renonce à ces amendements. Il se réserve seulement de les soutenir à la 3e délibération.

L'ordre du jour appelle la déliberation unique d'un projet de loi tendant à ouvrir au budget du ministère des Travaux publics de l'exercice 1872, des crédits montant à 17.730.000 fr. et à annuler, sur le budget de 1871, des crédits montant à 17.660.000 fr.

On procède au scrutin réglementaire sur ce projet de crédit.

Le projet de loi es adopté à l'unanimité de 628 votans

M. de Larcy, ministre des Travaux publics, demande l'urgence pour un projet de loi relatif à un chemin de fert partant de Montluçon.

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième déliberation sur le projet de loi relatif au recrutement.

La commission a fait quelques modifications à l'art. 19.

M. Lepére demande que la discussion soit ajournée jusqu'à ce que le texte modifié soit distribué.

Voici l'art. 19 modifié:

«Sont à titre conditionnel dispensés du service militaire:

»1.° Les membres de l'instruction publique, les élèves d'école normale supérieure de Paris, dont l'engagement de se vouer pendant dix ans à la carrière de l'enseignemen aura été accepté par le conseil supérieur de l'instruction publique avant le tirage au sort, et s'ils réalisent cet engagement;

»2.° Les professeurs des institutions nationales des sourds-muets aux mêmes conditions que les membres de l'instruction publique;

»3.° Les élèves de l'école dite des Jeunes de langues et les élèves pensionnaires de l'école des Chartres, à condition de passer dix ans tant dans lesdites écoles que dans un service public;

»4.° Les membres et novices des associations religieuses vouées à l'enseignement et autorisées par la loi ou reconnues comme établissements d'utilité publique, et qui, avant le tirage au sort, auront pris devant le recteur de l'Académie l'engagement de se consacrer pendant dix ans à l'enseignement, et s'ils réalisent cet engagement;

»5.° Les jeunes gens qui, sans être compris dans les paragraphes pécédents se trouvent dans les cas prévus par l'article 79 de la loi du 15 Mars 1850 et par l'article 18 de la loi du 10 Avril 1867, et ont avant l'époque fixée pour le tirage contracté devant le recteur le même engagement et aux mêmes conditions;

»6.° Les élèves ecclésiastiques désignées à cet effet par les archevêques et les évêques, et les jeunes gens autorisés à continuer leur études pour se vouer au ministère dans les cultes salariés par l'Etat, sous la conditions qu'ils seront assujetis au service militaire pendant quatre ans dans l'armée active et ensuite dans la réserve, selon la classe à laquelle ils appartiennent, s'ils cessent leurs études en vue desquelles ils auront été dispensés, ou si à vingt-six ans les premiers ne sont pas entrés dans les ordres majeurs et les seconds n'ont pas reçu la consécration.»

On passe à l'article 37.

TITRE III.—*Du service militaire.*

«Art. 37.—Tout français qui n'est pas déclaré impropre à tout service militaire fait partie:

»De l'armée active pendant cinq ans;

»De la réserve de l'armée active pendant quatre ans;

»De l'armée territoriale pendant cinq ans;

»De la réserve de l'armée territoriale pendant six ans.

»1.° L'armée active est composée, indépendamment des hommes qui ne se recrutent pas par les appels, de tous les jeunes gens déclarés propres à un des services de l'armée et compris dans les cinq dernières classes appelées.

»2.° La réserve de l'armée active es composée de tous les hommes également déclarés propres à un des services de l'armée et compris dans les quatre classes appelées immédiatement avant celles qui forment l'armée active.

»3.° L'armée territoriale est composée de tous les hommes qui ont accompli le temps de service prescrit pour l'armée active et la réserve.

»4.° La reserve de l'armée territoriale est composée des hommes qui ont accompli le temps de service pour cette armée.

»L'armée territoriale et la deuxième réserve sont formées, par régions déterminées, par un règlement d'administration publique; elles comprennent pour chaque région les hommes ci-dessus désignés aux paraphe 3 et 4, et qui sont domiciliés dans la région.»

Plusieurs amendements son présentés. Le premier est de Farcy. La parole est donnée à l'auteur de cet amendement ainsi conçu:

L'article 37 serait reemplacé par celui-ci:

«Le registre matricule mentionné à l'art. 36 devra indiquer la profession ou les aptitudes de chaque citoyen.

»Tout français qui n'est pas déclaré impropre au service militaire fait partie de l'armée active pendant deux ans, de la réserve pendant trois ans, de la garde nationale mobile pendant cinq ans, de l'armée territoriale pendant cinq ans, des vétérans pendant cinq ans.

»Les cavaliers de profession ou hommes habitués eux chevaux seront choisis de préférence pour être incorporés dans la cavalerie, le train des équipages et l'artillerie montée.

»Les ouvriers de toutes professions seront répartis dans le génie, les corps d'administration et l'armée (une partie sera réservée pour le contingent de la marine.)»

M. Farcy: Le projet de loi sur le recrutement de l'armée touche aux intérêts les plus considérables, à la liberté individuelle, au suffrage universel et à la fortune publique. Vous voudrez donée, je l'espère, aceuellir les courtes observations que j'aurai à vous présenter.

D'abord la population prenait part toute entière à l'armée, nous aurons une population plus instruite, nous devons donc diminuer le temps de service. Deux maréchaux de France en 1828 pensaient que deux ans de service effectif devaient suffire. Nous ne devons pas froisser les populations en leur de pandant plus de temps que celui est nécéssaire.

Il faut éviter de faire des machines des hommes auxquels on demandera le dévouement, le sacrifice le plus complet. Il ne doit y avoir aucun privilége pour l'armée active qui devra être employée véritablement à des travaux d'armée active, à des travaux de guerre, à des travaux de campagne.

On devra faire fonctionner tous les services comme en véritable campagne. Au lieu de faire la petite guerre, il vaudra mieux habituer les soldats à agir comme s'ils étaient en guerre; on mettrait ainsi deux départements en état de guerre, et les généraux de chaque département feraient l'un contre l'autre un simulacre plus vrai de la véritable guerre. Il ne faudrait pas disposer les choses de manière à ce qu'il y ait en quelque sorte des priviléges dans le service obligatoire. On ne devrait pas constituer des cadres de telle façon qu'il y ait des privilégiés qui restent six mois, un an sans partir, quand les autres iront se faire tuer dés la première année. Voilà cependant ce que permet la loi dépouillée de tout artifice. (Réclamations.)

M. Benoist d'Azy: C'est toujours le même système!

Autres voix: Ne jetez pas la division dans le pays.

M. Farcy entre dans les détails de la loi. Il voudrait que les soldats fussent habitués aux deux écoles d'infanterieet de cavalerie. D'après M. Farcy, il faut huit mois pour former un canonnier: il faut six moix pour former un cavalier. (Exclamations sur quelques bancs.) C'est l'opinion d'officiers de cavalerie très compétents, et s'il faut beaucoup de temps, c'est que la loi de 1832 n'a pas été parfaiment observée et que l'on a prolongé trop longtemps les séjours dans les foyers. Après cent jours de travail et de méthode rapide de dressage on arrivait à un excellent résultat, à mettre chevaux et cavaliers dans le rang...

Plusieurs voix: L'auteur!

M. Farcy: Je ne suis pas autorisé à donner le nom de l'auteur (Bruit). Les officiers qui travaillent ne sont pas tellement récompensés que je croie pouvoir donner leurs noms (Exclamations).

D'ailleurs, la commission elle-même constate, à la page 73 de son rapport, que l'on peut arriver plus promptement à faire de bons soldats, d'excellens cavaliers.

M. le marquis de Chasseloup-Laubat: La commission n'a pas parlé d'une manière absolue et elle a déclaré qu'il fallait une transition entre le système ancien et le système nouveau.

M. Farcy: L'ancien système constitait plutôt une armée prétorienne qu'une armée permanente. (Réclamations.)

D'après M. Farcy on aura facilement des sous-officiers en leur accordant de légers avantages.

Du reste, l'orateur abandonne son amendement, quant à la durée du service actif à deux ans, et accepte ceux qui demandent que le service soit limité à trois ans.

M. Keller a la parole pour soutenir son amendement, qui demande que le service actif soit de trois ans.

L'amendement de M. Keller est ainsi conçu;

«Art. 37.—Tout français qui n'est pas déclaré impropre à tout service militaire fait partie de l'armée active pendant trois ans, de la réserve pendant sept ans, de l'armée territoriale pendant dix ans.

»Art. 40.—Tous les jeunes gens de la classe appelée, qui ne sont pas exemptés pour cause d'infirmités, dispensés en application des dispositions de la présente loi, ajournés en vertu d'un sursis d'appel, affectés à l'armée de mer, ou admis à contracter l'engagement conditionnel déterminé par les articles 54 et 55, sont incorporés

---

—Il y a remède à tout...

—Que V. M. m'autorise à conduire sur-le-champ ma nièce au monastère royal d'Odivelles, et il ne sera plus question de rien.

—Comte, cette détermination me paraît un peu dure... pauvre petite!

—V. M. peut choisir...

—Tu as un esprit infernal, s'écria don Juan irrité. Vive Dieu! nous ne supporterons pas celà. Nous cédons aujourd'hui, parce que nous croyons bien agir en arrachant ta nièce de tes griffes; mais, à l'avenir, nous saurons faire notre volonté.

Tandis que le roi parlait avec l'arrogance d'un enfant qui, vaincu par un homme, prétend excuser sa faiblesse, le comte écrivait l'autorisation que devait signer le Roi.

Une fois la signature apposée, il sortit du cabinet, se dirigea vers l'habitation de sa nièce, et, sans lui donner d'explications, la fit conduire au monastère d'Odivelles.

CHAPITRE VIII.

ENCORE LE MARIAGE DE L'INFANTE DOÑA MARIA.

Au moment où Louise Sigea entrait dans sa chambre, tenant à la main la grâce de Louis de Camoëns, on lui transmit l'ordre de passer dans le cabinet de l'infante doña Maria.

Elle la trouva pâle et abattue. Le ton de sa voix, bien différent de celui qu'elle avait employé la veille pour congédier la tolédane, avait quelque chose d'humble et de douloureux.

Elle lui fit signe de s'asseoir et appuya sa tête sur sa main, comme si elle voulait réfléchir à une chose qu'elle craignait de dire. Deux fois ses lèvres s'entrouvirent pour articuler un mot, et deux fois elles restèrent immobiles; elle fit, enfin, un effort.

—La personne que j'ai dénoncée est mourante, n'est ce pas, dit-elle.

—Madame, s'écria Louise plus qu'étonnée, que dit V. A.?

—Oui, j'ai fini par le dénoncer, Louise. Cette nuit, j'ai écrit à l'inquisiteur; ce matin, j'ai envoyé la lettre... j'étais inquiète sans savoir pourquoi; je sentais comme un remords... je descendis au jardin pour respirer l'air frais, et... Vierge Sainte! le sol était taché de sang!... J'appelle les gardes... j'interroge... C'était le sang d'un noble gentilhomme, assassiné derrière la grille.

—Mais ce gentilhomme?

—Don Mariano Enriquez!

—Mon Dieu!

—Hélas! à cette affreuse nouvelle, la raison égarée, j'ai couru m'enfermer dans ce cabinet, où je suis restée comme folle jusqu'au moment où je me suis décidée à t'appeler. Il faut, Louise, venger ce malheureux. Il faut demander au roi le châtiment de l'assassin. Moi qui ai eu le courage de dénoncer un bon gentilhomme; moi qui, par un exigeant scrupule de conscience, l'ai exposé à être brûlé vif, je ne dois pas avoir de pitié contre son assassin. Je veux qu'on le châtie, je veux que tu ailles toi-même demander justice au roi: justice pour un compatriote, pour un espagnol!

—Madame, répondit Louise d'une voix sombre, ce qu'ordonne V. A. est impossible à obtenir; je ne peux demander ce châtiment...

—Louise!

—Parce que l'agresseur est Louis de Camoëns et que je viens de demander sa grâce.

—Et c'est toi, femme cruelle, toi qui dis aimer l'espagnol? demanda l'infante en jetant sur sa maîtresse un regard de surprise et d'indignation.

—Moi, madame, moi qui l'aime.

—Oui, continua doña Maria avec un amer sourire, l'amour de la femme philosophe, de la savante... Il est blessé, mourant, et tu cours aux pieds du roi demander la grâce de son assassin, parce que son assassin est un poète. Misérable vanité de la gloire que vous mettez au dessus de la justice! C'est bien: que le roi pardonne à l'assassin; moi j'en appelle au tribunal de Dieu.

—Madame, vous me jugez sans m'entendre. J'ignorais quel était l'homme blessé par Camoës. J'ai demandé au roi la grâce du poète, parce qu'une dame m'en priait, et surtout parce qu'il lui faut la vie et la liberté pour la gloire de votre royaume.

—Mais à présent que tu le sais coupable.

—J'irai de nouveau lui porter son pardon. Ma main, rebelle à écrire la dénonciation d'un espagnol, est docile à transmettre la grâce d'un portugais. Je n'obéis pas aux princes quand ils veulent perdre un innocent; mais je sers les rois quand ils veulent sauver un coupable. Je ferai du bien à celui qui m'a fait du mal.

Après avoir prononcé ces paroles avec la noble fermeté de la vertu, Louise attendit que l'infante la congédiât pour aller porter le pardon de Camoëns; mais l'infante, les yeux baissés et livrée à une profonde méditation, paraissait avoir oublié cette démarche.

Louise resta debout jousqu'à ce que doña Maria se rappelât qu'elle attendait ses ordres. La princesse, alors, faisant un signe de tête pour la congédier, se trouva face à face avec l'infant cardinal, qui était sur le seuil du cabinet.

Louise sortit et doña Maria reçut son frère avec un sourire glacial.

—L'évêque d'Agdes, dit l'infant-cardinal, viendra dans une demi-heure recevoir votre réponse.

—Pour quel motif, don Henri? N'est-ce pas le roi qui a conclu ce mariage? Ou, pour mieux dire, n'est-ce pas l'empereur qui l'a ordonné?

—Mais le «oui» c'est vous qui devez le prononcer, ma sœur L'ambassadeur doit savoir que votre union est volontaire.

—Quelle politique hypocrite! Non-seulement on dispose de ma main, mais encore on m'oblige à mentir. Combien est préférable le bûcher du Saint-Office! Au moins la victime peut y dire la vérité en mourant: moi, je dois vivre le mensonge aux lèvres!

—Qui sait, ma sœur, si vous n'aimerez pas don Philippe?

—Jamais. J'ai vu son portrait; son profil m'effraie.

—Est-ce possible?

—Il y a quelque chose de sinistre dans le regard de mon cousin. Son image m'épouvante; quel sera l'effet produit par l'original?

—J'espère, doña Maria, que votre prévention se dissipera quand vous le connaîtrez.

—Moi, don Henri, j'espère de la protection de Dieu que l'heure où je devrais le connaître n'arrivera point.

—Oserez-vous refuser?

—Je ne refuse rien; je serai docile, comme toujours; mais vous verrez que mon mariage sera rompu.

—Acceptant aujourd'hui, vous partez demain.

—Vous avez grande confiance dans mon infortune.

—Vous craignez beaucoup votre bonheur.

—Mon bonheur est dans ma liberté.

—Quel dommage qu'on ne vous saluât pas reine!

—Couronne de martyre!

—Couronne de gloire!

—Vous êtes ambitieux, mon frère?

—Une sorcière m'a prédit un jour que je serais roi, ma soeur, et j'ai fait brûler la sorcière.

—Parce que sa prédiction ne s'était par accomplie?

—Parce qu'elle ne s'accomplirait pas.

—Alors, pourquoi voulez-vous que je sois reine, puisque vous craignez d'être roi?

—Parce que vous seriez une bonne reine en Espagne, et que je serais un mauvais roi en Portugal.

—Flatteur!

—Je vous parle franchement. Il est très difficile d'être le successeur de Manuel le Grand: sa mémoire écrase Jean III.

—Plus difficile encore est de porter une couronne qui sur la tête d'Isabelle la Catholique, étonna le monde.

—Oui, c'est vrai, doña Isabelle fut grande. C'est à elle que l'on doit l'institution de notre saint tribunal.

—Hélas! plût au ciel que, parmi tant de glorieux faits qui ont signalé son règne, nous n'eussions pas à compter celui-là!

—Qu'entends-je, doña Maria? Est-ce vous qui parlez? mes oreilles m'ont-elles trompé?

—Horribles supplices!

—Silence, silence! les hérétiques sont indignes de compassion.

—Je vous ai vu pleurer, mon frère, dans un *auto-da-fé*.

—Parce que je suis faible.

—Parce que vous êtes bon; parce que, comme moi, vous avez horreur du bruit que font les flammes en mordant les chairs des victimes; parce que la vue de leurs convulsions, quand le feu atteint leur moëlle, vous déchire les entrailles...

—Assez, assez! ne parlons plus de ces scènes. Elles sont justes, il les faut pour la gloire de Dieu... mais ne les rappelons pas...

—Si, rappelons-les, car il peut y avoir quelque innocent que vous réussirez à sauver. Qu'est-il advenu, mon frère, de ma dénonciation contre l'espagnol?

—Le tribunal vous a déclarée bonne catholique.

—Merci, don Henri... mais lui...?

(La suite prochainement.)

dans l'armée active et y font trois années de service.»—Supprimer les articles 41, 42 et 43.

M. Keller appuie son amendement. Le service obligatoire doit être une vérité. Ce n'est pas un retour à la barbarie, mais à la justice et au patriotisme. Tout le monde est obligé à la loi du travail, tout le monde, malgré sa richesse et sa puissance, doit également être obligé de se dévouer à la défense du pays et à son salut.

La durée du service et l'organisation militaire doivent donc être telles qu'elles servent à la défense du pays sans être inutiles et causant trop de périls pour la gloire ni la richesse du pays.

La durée de cinq ans et l'organisation pour le recrutement établi par la loi ont aux yeux de M. Keller les plus graves inconvénients.

Elles seront dangereuses pour la défense du pays, elles sont contre la justice à ce point qu'on ne tardera pas à arriver à la substitution des numéros et au remplacement plus ou moins déguisé.

Le système de six mois, d'un an pour quelques-uns, et de cinq ans pour d'autres est à la fois impossible d'un côté, une inégalité choquante de l'autre.

Le ministre de la Guerre est seul juge de la disponibilité des jeunes gens. Sans doute le ministre sera toujours un homme qui gère le plus impartialement possible. Mais que de sollicitations pour lui comme pour nous. Nous aurons bientôt tous les parents des soldats à nos trousses pour leurs réclamations.

M. Keller soutient qu'avec son système, qui comprendrait presque tout le contingent, les nécessités budgétaires seraient sauvegardées. L'effectif est de 460.000 hommes; mais en déduisant les hommes qui sont, comme les gendarmes, en dehors des appels, et qui se montent à environ 120.000 hommes, on descend à 340.000 hommes provenant des contingents.

Le contingent annuel est de 150.000 hommes; mais il ne sera pas positif: nous n'avons pas un effectif de 435.000 hommes. Avec le système de la commision, on descendra plus encore, et au lieu d'un excédant de 16.000 hommes que la commission semblerait avoir sur les années antérieures à 1870 les plus chargées, ou aura un déficit de 26.000 hommes au moins.

M. le président de la République conteste l'exactitude des chiffres produits ici par M. Keller.

M. Keller maintient que ses chiffres sont exacts. Il fait remarquer que pour détaut detaille les exemples étaient de 7 0[0; il y a eu un relevé de 2 0[0. Il ne faut pas tenir compte de 1870 où la précipitation a nécessairement régné dans les conseils de révision. Il est nécessaire également de remarquer que le chiffre des inscrits qui est porté à 302.000 hommes ne sera pas aussi considérable. Il y a eu en France un fléau qui est pis que la peste ou la famine. C'est le fleau de la démoralisation que l'empire y a apporté. (Très bien! très bien!)

Les naissances ont diminué par suite de cette démoralisation. En 1848, et cela fait honneur à la République (On rit.) le chiffre des naissances a été les plus gros du siècle; il dépassait un million. En 1851, il est tombé à 992.000; en 1852 à 965.000; en 1853 à 936.000; en 1851 à 923.000; en 1855 à 899.000: plus de 100.000 de moins qu'en 1848. En prenant également le chiffre des six dernières années on voit encore la diminution continuer. Aussi le chiffre de 302.000 hommes inscrits doit-il réellement être abaissé à 288.000, et en reconnaisant le chiffre que donne la statistique qu'il y a dans les naissances de l'année des contingents au moins 15 0[0 de différence avec les inscrits de moins; nous aurons 6.000 exemptions pour infirmités.

Les dispenses et les sursis doivent être comptés et porter le chiffre de 20.000 à 26.000 hommes de moins; c'est ce que constate M. Keller. Il ne faut pas pour cela que nous soyons attristés. On a dit, il est vrai, que les causes de nos défaites étaient flans le monque d'instruction de nos soldats, de nos officiers.

C'est une erreur; les soldats qui ont combattu s'contre 1 à Frœschwiller, 1 contre 2 à Reischoffein, on l'montré que ce n'était pas l'instruction qui leur manquait, et quand je parle des soldats, ajoute M. Kelter, je parle aussi des officiers. Je le répète: non! ce n'était pas là ce qui manquait. Mais le courage ne suffit pas à tout, pas plus que l'instruction; les préparatifs, les moyens de stratégie et de tactique manquaient et le sens moral lui-même avait fait défaut dans les hautes régions.

Les chiffres budgétaires ne seront donc pas surchargés avec le service de trois ans sous les drapeaux. Mais cette diminution de cinq ans à trois ans profitera aux finances elles-mêmes sans nuire à la bonne et solide constitution de l'armée. Il suffira de mieux régler l'organisation et, par exemple, de ne pas oublier ce principe que le fumier du cheval peut nourrir son cavalier. Pour cela, il faudrait éloigner les soldats des villes et multiplier les véritables écoles de soldat, les camps, dans la campagne ouverte. Le moral du soldat et le budget y gagneront l'un et l'atre

Avec un gouvernement vigilant, les forces générales de la nation se reconstitueront et l'armée française reprendra la place qui lui appartient. Nous n'oublierons plus que si le pays est malade, l'armée est aussi malade comme la nation. C'est ce que disait le grand-père du roi de Naples. Habillez mes soldats de rouge ou de blanc, ce seront toujours des poltrons.

Rétablissons le moral de la nation, recourons de nouveau au christianisme et nous reprendrons notre rang dans le monde, car Dieu sera avec nous; nous aurons de grands hommes d'Etat, de grands hommes de guerre, de grands citoyens. Mettons la justice et l'égalité dans notre loi. C'est le sentiment qui doit nous guider tous: c'est ce que le pays, c'est ce que l'armée attendent de nous. (Très bien! très bien!—Triples applaudissements.)

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Demain élections dans les bureaux du président et du vice-président de la commission du budget.

La séance est levée à cinq heures et demie.

LA DEFENSE
DE L'ALSACE-LORRAINE.

Nous avons résumé, hier les conclusions d'un plan de défense pour notre frontière de l'Est. L'étude sur la défense de l'Alsace-Lorraine, ne mérite pas moins d'attention. L'auteur allemand de cette étude rappelle qu'il s'était formé, il y a quelques années, un véritable parti en faveur du démantèlement des villes fortifiées. Le chroniqueur militaire de la *Gazette de Cologne*, M. Justus de Wickede et un avocat de Cologne M. Weinhagen s'étaient mis à la tête du mouvement. L'auteur pense que l'expérience de la dernière guerre aura montré que les places fortes ne sont point aussi inutiles que leurs adversaires le soutenaient. Si les villes fortes de Strasbourg, de Schlestadt, Thionville, Montmédy, Toul, Verdun et Mézières n'ont pas rendu à la France tous les services qu'elle pouvait en attendre «c'est qu'elles avaient été négligées avec une incurrie sans pareille.» Aucune de ces villes ne possédait de forts détachés dont la nécessité absolue était reconnue depuis longtemps en Allemagne par les hommes compétents.

L'auteur ajoute que la défense de toutes ces places fortes, *Strasbourg compris*, est loin d'avoir été suffisante. Il en donne pour preuve, en ce qui touche Strasbourg, qu'il a été possible d'ouvrir la première parallèle, sans être à couvert du feu de l'ennemi, dans la zone d'action du chasspot, à huit cent pas environ de la place. «Belfort, dit-il, où les français avaient au commencement de la guerre travaillé avec la plus grande énergie à des ouvrages avancés provissores (comme les Deux-Perches) a été seule une glorieuse exception. La défense de cette place a été sous tous les rapports des plus brillantes. L'armée du siége de Belfort est le plus à même d'en témoigner.» Il est d'avis que villes fortes qui ont été pourvues pendant la guerre d'ouvrages détachés provisoires telles que Langres, Besançon, Lille, Lyon auraient présenté autant, sinon plus de difficultés, que Belfort; Paris et Metz qui n'ont été vaincues que par la famine.

Les fortifications de Paris étaient encore parfaitement défendables, comme l'a prouvé la Commune de Paris. Quant à Metz, s'il avait tenu trois ou quatre semaines de plus, Paris *n'eût pu être investi, ni assiégé, ni au Sud, ni à l'Ouest*. «Comme on n'aurait point eu de troupes en nombre suffisant à opposer à l'armée de la Loire, il n'y aurait eu d'autre parti à adopter que d'abandonner une portion du parc de siége et d'aller prendre à l'Est de Paris une position d'observation où l'on eût livré une bataille décisive.» Le temps est donc passé où l'on pouvait plaider contre l'existence des places fortes.

Trois points principaux sont indiqués comme devant être les centres de la défense de l'Alsace-Lorraine: Metz, Strasbourg, Mulhouse.

«Le maréchal Niel, dit l'auteur, mort trop tôt pour la France, avait le projet de faire de Metz la première place d'armes du monde.» Les allemands ont repris l'exécution de son plan, et il est probable qu'ils réussiront à rendre Metz encore plus redoutable contre la France, que jamais nous ne l'eussions rendu redoutable contre l'Allemagne. L'auteur remarque que l'ouverture du chemin de fer de Verdun à Metz abrégera de soixantesept, kilomètres la distance entre Metz et Paris, et qu'en même temps, pour favoriser l'approvisionnement de Metz, de nouvelles voies ferrées relieront Metz avec Thoinville et Trèves et de là avec Cologne et Coblentz.

On ne se bornera pas a terminer les forts Plappeville, Saint Julien et Quentin au nord et à l'est, mais on avisera sans doute à la défense du côté du sud en armant le mont Saint-Quentin d'une puissante artillerie, et en établissant sur le mont Blaise un ouvrage indépendant, pour une garnison de 1.000 à 1.200 hommes, avec un armement de 60 à 70 canons. L'auteur recommande, pour un certain nombre de piéces, l'usage des tours blindées. La ligne d'investissements aurait alors une telle étendue qu'il faudrait, pour investir la place, de 150 à 200.000 hommes. Il suffirait d'une garnison de 35.000 hommes pour la défendre à condition que le commandement fût confié à un homme énergique, qui expulsât de la ville quiconque ne justifierait pas de neuf mois de vivres. L'auteur conseille de commencer les approvisionnements dès maintenant. Il est d'avis que si le général en chef, au mois d'août 1870, eût expulsé de la place les bouches inutiles, fait saisir les vivres qui se trouvaient en grande quantité dans les environs de Metz, et complété les approvisionnements en se servant des chemins de fer belges et luxemborgois, Metz aurait du résister pendant plusieurs mois encore et il est possible, ajoute-t-il, *que la guerre se fût dénouée tout autrement*.

Strasbourg ne doit pas être moins fortifié que Metz. La ville serait entourée d'ouvrages de fortifications complétement fermées et éloignées du corps de place de six kilomètres au moins, de telle façon que la ville fût à l'abri d'un bombardement. Un vaste camp retranché serait établi entre la ligne des forts et la ville. On prendrait pour modèle le plan des fortifications d'Anvers. Comme l'attaque peut avoir lieu soit au nord, soit au midi, il faudrait établir des forts détachés sur la ligne de collines qui dominent de ces deux côtés la plaine du Rhin. L'auteur propose la construction de quatre forts armés ensemble de 156 pièces de canon. La garnison fixe de Strasbourg et des forts détachés serait de 35.000 hommes avec 700 bouches à feu.

Mulhouse serait le centre d'un camp retranché assez vaste pour contenir deux corps d'armée. Ce camp serait mis en état de résister pendant plusieurs mois avec une garnision fixe, aussi faible que possible, à un ennemi très supérieur en nombre. Ce camp serait couvert par neuf ouvrages dont cinq grands et quatre petits, situés à 4.000 pas l'un de l'autre. Trois de ces ouvrages seraient construits sur la rive droite du Rhin. Il suffirait d'une garnision fixe de 12.500 hommes pour suffire à la défense. Le camp retranché de Mulhouse, avec la grande place d'armes de Strasbourg, couvirait aussi bien la basse Alsace que tout le sud de l'Allemagne. Des voies ferrées transporteraient le long des deux rives du Rhin l'infanterie disponible d'un point à l'autre, et un corps de réserve établi à Fribourg en Brisgau appuierait la défense.

Metz comme point d'appui dans une attaque contre la France, Strasbourg comme boulevard de l'Allemagne au cas où les Vosges seraient franchies, le camp retranché de Mulhouse en vue de tenir tête à la place de Belfort qui reste à la France, tels sont les points essentiels de la défense de l'Alsace-Lorraine.

Si l'on ajoute que Cologne et Mayence seront agrandies, et que Rastadt et Semersheim pourraient être remplacées sur la rive droite du Rhin par un camp retranché sur le même plan que celui de Mulhouse, on conviendra qu'aucun pays n'aura jamais eu une ligne de frontières aussi bien défendue que l'Allemagne.

Nous exposerons, d'ailleurs, dans un prochain article, le rôle des places secondaires de l'Alsace-Lorraine, la défense des Vosges et l'ensemble de ce plan de fortification qui a pour but de rendre l'Allemagne tout à fait invulnérable du côté de ceux qu'elle appelle toujours ses ennemis irréconciliables.

SCIENCE POPULAIRE

DE LA PIERRE PHILOSOPHALE

C'est à n'y pas croire, mais c'est ainsi: la secte des illuminés est reparue. Les croyants sont revenus, les esprits dont on n'avait depuis long temps entendu parler, se réveillent se prennent, par la main et danseraient volontiers une ronde, s'ils ne craignaient de déranger messieurs les alchimistes qui, dans le silence du laboratoire, se livrent à la recherche de la *pierre philosophale*.

Chez les anciens, la pierre philosophale, qui portait le nom de *grand oeuvre*, avait un but plus philosophique, plus large: c'était la transmutation des métaux.

Et il faut avouer qu'à cet égard et dans leurs connaissances alchimiques, les anciens étaient beaucoup plus rationnels que les modernes.

En effet, reportons-nous au temps des premières recherches d'alchimie, à l'époque de Zozime, qu'on peut considérer comme le principal maître du grand œuvre; mettons de côté toute la science acquise depuis, et voyons si nous aurions jugé autrement que les alchimistes

Ils prenaient de l'eau de fontaine, ils la faisaient bouillir et évaporer; ils trouvaient ensuite au fond du vase une terre qu'ils n'y avaient pas mise. Il était évident que l'eau s'était changée en terre.

Ils trempaient un fer rouge dans un vase d'eau, ils receuillaient la vapeur qui s'échappait ils, y plongeaient un flambeau llumé; la vapeur s'enflammait: ils venaient de changer l'eau en feu.

Ils exposaient du plomb à un feu violent sur des cendres ou de la terre, le plomb disparaissait en s'insinuant dans les cendres ou dans la terre, il restait un bouton d'argent: voilà le plomb changé en métal plus précieux.

Rencontraient-ils une eau verte (chargée de sulfate de cuivre)? Ils y plongeaient un morceau de fer: l'eau déposait à l'instant du cuivre pur.

Ces faits et beaucoup d'autres qui n'avaient, pour les anciens chimistes, d'autres explications que la transmutation des métaux, ont donné naissance à la fameuse théorie du grand œuvre et, par suite, à toutes les descriptions dont l'histoire nous a conservé le souvenir.

Tout cela, cependant, était naturel, et la philosophie hermétique n'est ridicule a jourd'hui que parce que nous expliquons la plupart des phénomènes de la permutation.

L'art sacré était donc fondé sur des observations exactes, mais mal expliquées; il passa à l'époque traditionnelle du moyen-âge sous le nom d'alchimie. Alors les croyances religieuses poussées à l'excès, avaient placé la société sous l'influence des idées fantastiques, du pouvoir des esprits, des démons et du spiritualisme mystique. L'alchimie s'en ressentit et s'entoura de voiles.

Elle emprunta aux sociétés secrètes, refuge des philosophes de toutes les sectes, des symboles et des signes de reconnaissance qui sont venus jusqu'à nous et qui furent longtemps une garantie de la sécurité des alchimistes.

Elle fit plus, elle devint une science occulte, car toute recherche scientifique avait alors pour récompense la prison et le bûcher; dans ce temps où il suffisait d'une parole du Vicaire de J.-C. pour couvrir de deuil toute une nation, ou pour faire ruer vers l'Orient toute la population de l'Europe.

Mais à l'ombre du respect qu'inspiraient les tendances des sociétés philosophiques entièrement vouées à la perfectibilité de l'humanité et à son affranchissement, les alchimistes qui s'étaient mis sous la protection d'Hermès et prétendaient avoir reçu directement des égyptiens la transmission de leur science, mêlaient la spéculation aux doctrines et à l'abnégation des premiers socialistes.

On recherchait deux choses également appréciables: la pierre philosophale et l'élixir qui prolonge la vie. Non-seulement ces investigations étaient enveloppées de mystère, mais la langue technique des initiés à la philosophie hermétique était obscurcie à dessein jusqu'à l'incohérence.

En veut-on un exemple? voici quelques passages qui ne laisseront aucun doute:

«L'or est pour la matière ce que l'éther du huitième ciel était pour les âmes; et les sept métaux, qui tous portent le nom d'une planète, forment l'échelle ascendante de purification matérielle qui correspond aux épreuves morales des sept cieux.»

Autre exemple:

«Un artiste peut risquer d'entreprendre *l'oeuvre* lorsqu'il saura, par le moyen d'un menstrue végétable, uni à un menstrue minéral, dissoudre un troisième menstrue essentiel, avec lesquels, réunis, il faut laver la terre, et l'exhaler ensuite en quintescence céleste, pour en composer leur foudre sulfureux, lequel, en un instant, pénètre les corps et détruit les excréments.»

C'est donc entourée de ténèbres que l'alchimie est venue jusqu'à nous.

Pour mieux se faire une idée du langage énigmatique en usage chez les maitres de l'œuvre, citons encore un passage de l'alchimiste anglais Georges Ripley:

«Il faut commencer l'œuvre au soleil couchant, lorsque s'unissent dans l'esprit de vie le mari rouge et l'épouse blanche, pour vivre dans l'amour et la tranquillité, dans une proportion exacte d'eau et de terre. De l'occident avance-toi, à travers les ténèbres, vers le Septentrion; altère et dissous le mari et la femme, entre l'hiver et le printemps; change l'eau en une terre noire, et élève-toi, à travers des couleurs changeantes, vers l'Est, où apparait la pleine lune. Après le Purgatoire, apparait le soleil blanc et radieux, comme fait l'été après l'hiver, le jour après la nuit. La terre et l'eau se changent en air, l'obscurité disparait, la lumière est faite. L'Occident, c'est le commencement de la pratique; l'Orient, celui de la théorie; entre les deux se trouve le principe de la destruction.»

De ce galimatias scientifique, il est bien difficile d'extraire quelque notion exacte sur le grand œuvre. Pour être juste, cependant, il faut dire que tous les alchimistes ne sont pas à cette hauteur allégorique. Neanmoins aucun n'est complètement explicite.

Aussi Jehan de Meung, dit Clopinel, le continuateur du *Roman de la Rose*, disait-il dans son poëme intitulé *Les Remontrances ou la complainte de l'alchimiste errant*:

—Et comment me pourray-je guider,
Si vous ne me voulez aider?
Puis dictes que vous doiz en suivre
Je le veulz bien, mais par quel livre?
L'ung dit: prends cecy, prends cela;
L'autre dict: non, laisse-le là;
Leurs mots sont divers et obliques
Et sentences paraboliques.
En effet par eulx voy bien
Que jamais je n'en sçauray rien.

Voici, au reste, un passage plus digne d'attention, et qui est de nature à démontrer par quels tours de passe-passe on entraînait jusqu'aux rois, dont les caisses étaient à sec, à suivre la recherche de la pierre philosophale.

«La poudre physique étant faite de la même matière dont sont formés les métaux, à savoir d'argent vif, elle a la faculté de se mêler avec eux dans la fusion: une nature embrassant une nature qui lui est semblable. Les métaux imparfaits restant tels, parce que tout argent vif est cru, la poudre physique qui est un argent vif, mûr et cuit, et, proprement un pur feu, leur peut aisément communiquer la maturité et les transmuer en sa nature, après avoir fait attraction de leur humide cru, c'est-à-dire de leur argent vif, qui est la seule substance qui se transmue; le reste n'étant qu'escories et excréments, qui sont rejetés dans la projection.»

Il résulte pourtant de la lecture de ces ouvrages, ridicules pour la plupart, que ces alchimistes pensaient que tous les métaux étaient des corps composés. Geber nous apprend, d'après cette opinion, qu'ils sont formés de soufre et de mercure. La proportion varie pour chaque métal. La transmutation des métaux consiste dans leur isolement. Celui qui parvient à les isoler complètement, est le vrai philosophe hermétique.

Cette théorie se trouve parfaitement expliquée par Bacon, qui dit, dans son *Speculum Alchimiae*: «La nature cherche sans cesse à atteindre à la perfection de l'or; mais sa tendance vers ce but est parfois contrariée par une foule d'éventualités. Il en résulte que le degré de pureté du soufre et du mercure est sujet à varier et qu'elle engendre ainsi des métaux imparfaits.»

H. LANDRIN.

(A suivre.

FAITS DIVERS

L'émeute des cigarras.—Hier matin, les ouvrières qui travaillent à l'élaboration du tabac, se soulevèrent, à l'occasion d'une machine à fabriquer des cigarrettes, dont l'inventeur voulait faire l'essai. A la vue de cette machine, les ouvrières s'exaspererent car elles craignaient que son installation n'occasionnât le renvoi de bon nombre d'entr'elles. L'émeute fut assez sérieuse, pour que M. le gouverneur et le préfet de police dussent intervenir.

Grâce aux explications qui leur furent données les émeutiès se reprirent tranquillement leur travail.

—

Les victimes de l'amour.—Vers cinq heures du soir, une demoiselle de vingt ans, la nommée Marie V..., chancelait tout à coup et s'affaissait sur un banc du boulevard de la Villette.

Des passants accoururent aussitôt à son secours, et apprenaient que la malheureuse, poussée par le désespoir, avait avalé une certaine quatité d'acide nitrique pour s'ôter la vie.

Tandis qu'on la trasportait dans une pharmacie des environs, Marie V..., prise de convulsions et de vomissements, se tordait. Ses yeux agards, ses joues livides, ses membres crispés, dénotaient une souffrrnce horrible et faisaient craindre pour ses jours.

La foule, douloureusement impressionnée, se lamentait sur le sort de cette jeune fille, qui lui inspirait la plus vive compassion.

Cependant, après les premiers soins, un mieux sensible a semblé s'opérer dans l'état de cette malheureuse, qu'on a fait admettre d'urgence à l'hôpital Lariboisière.

Voici maintenant quels paraissent être les motifs de cette tentative de suicide, et l'histoire de cette infortunée:

Marie V... appartient à une famille d'ouvriers honnêtes et laborieux, mais qui sont loins de jouir de la fortune, comme on le pense bien.

Néanmoins le ménage est heureux parce que l'ordre et l'économie y régnent. Aucun luxe, pas de frais inutiles, mais une excessive propreté, l'indispensable et peut-être un léger soupçon de confort dont les braves gens nosent à peine se servir et qu'ils semblent se reprecher en s'acusant presque de folie!

En un mot, c'est un de ces intérieurs paisibles et modestes où l'on entre avec respect, où vous charment le travail et la vertu et d'où l'on ne sort qu'à regret et toujours en souriant.

Les époux V... n'ont qu'un enfant, c'est Marie. Aussi la chérissent-il jusqu'à l'ido lâtrie. Rien qu'ils n'aient fait pour orner son esprit et la rendre belle. Depuis cinq ans jusqu'à quinze, la petite a été à l'école, et elle en sait long, comme ils disent, bien long. C'est une perle, une savante, un prodige! Et ils l'admirent comme une merveille, la soignent et la servent comme une petite maîtresse.

Chose rare en ce cas, Marie n'en est point gâtée; au contraire, elle est bonne, sensible et reconnaissante, à tel point que voisins, amis et parents l'ont surnommée l'*Ange du foyer*.

Son doux visage, encadré de nattes blondes, a, du reste, quelque chose de si pur, de si suave, qu'il paraît plutôt appartenir à une vision céleste qu'à la pauvre humanité.

Tout son corps est gracieux, toute sa personne séduisante sans être belle. En la voyant, on sent qu'il est impossible de ne pas l'aimer; mais dans cet amour, les sens auraient honte d's'émouvoir et de se dévoiler. Ils se consumeraient plutôt que de l'oser atteindre.

Marie est modeste. Son apprentisage a commencé au sortir de la pension. Aujourd'hui c'est une habile apprêteuse: elle gagne 80 fr. par mois et ses patrons la nourrisent. Tous les soirs, à neuf heures, elle rentre au logis qu'elle quitte chaque matin, à la même heure, ou un peu plus tôt. Une de ses amies, plus âgée qu'elle de deux ans, la vient chercher et la ramène le plus souvent, ni le père ni la mère ne pouvant, hélas! se charger de cette agréable besogne.

Donc, Marie jouit d'une liberté périlleuse pour une demoiselle de vingt ans, naïve et seulette.

Et puis son intelligence et son savoir lui disent qu'elle est au dessus de sa condition et qu'il est des heures où la fortune jetant son bandeau, va sourire et donner la main à la pauvreté. Et quoi de plus juste!

Ainsi raisonnait son esprit, sans doute, lorsque, il y a un mois à peine, elle se laissa aborder, rue Vivienne, par un élégant et beau jeune homme qui, depuis plusieurs jours; se trouvait chaque jour sur son passage, pour la saluer.

D'abord, elle fut étonnée, presque effarouchée et l'envie de courir la prit, mais bientôt rassurée par l'air comme-il-faut et les paroles honnêtes de ce jeune homme qu'elle avait si souvent vu la saluer poliment et se retirer ensuite, elle ne résista pas au désir de connaître le bel inconu. Elle continua donc sa route, le laissant causer sans toutefois lui répondre, mais elle ne put s'empêcher de l'examiner du coin de l'œil, et son esprit trotta, trotta si bien qu'il finit par rencontrer son cœur.

L'ange était entré, l'ange allait plier ses ailes.

Le lendemain Marie se prit à souhaiter la même rencontre et le lendemain Marie eut un sourire, un salut et une parole pour le jeune homme.

Et les jours, en se suivant, ne firent qu'augmenter les liens et la sympathie.

Bref, la vertu succombe facilement, Marie faiblit, l'ange tomba.

C'était le jour de l'Arcension! jour bien mal venu pour une chute.

Avant-hier, la pauvre fille, dont le front conservait depuis comme un air de tristesse, revenait de son atelier, l'âme pensive, quand des éclats de rire moqueur, la tirant de sa mélancolie, elle aperçut à ses côtés son indignes amant, donnat le bras à une joyeuse écervelée qui la regardait avec dédain.

Un cri s'échappa de sa poitrine, son visage pâlit affreussement, elle porta la main à son cœur et s'évanouit dans les bras d'un monsieur qui, témoin de sa profonde émotion, était accouru pour la secourir.

Quant elle rouvrit les yeux, elle était dans son lit, ses parents la couvraient de caresses folles, en pleurant et en l'appelant.

Elle fit un suprême effort et se leva. La nuit vint, elle ne dormit pas un seul instant, elle ne versa pas une seule larme, mais elle vida une plein carafe d'eau tant la fièvre lui brûlait les entrailles.

Le lendemain, se disant guérie, elle déclara qu'elle retournait à son travail, mais elle se dirigea, en vérité, vers une église, d'où elle ne sortit que pour tenter de s'ôter la vie!

Aujourd'hui, les parents de Marie sont désolés, leur fille bien-aimée vivra-t-elle? Et si elle vit, son cœur renaîtra-t-il pour eux?

Pauvres parents! pauvre Marie!

—

Le gouvernement français fait acheter en ce moment dans le commerce, des quantités considérables de cuivre destinés à la fabrication des monnaies de bronze. L'opération est très avantageuse. Un kilogramme de métal, achat et fabrication compris, ressort à 3 fr. 45 environ. Or, ce même kilogramme, mis en circulation sous forme de pièces de 5 et de 10 centimes, représente une valeur de 10 fr.

BOURSE.

3 por 100 consolidé intérieur 27,10.
Petites coupures 27,20.
Dette extérieure 32,75.
Petites coupures 32,70.
Bons du Trésor 74,60.
Actions de la Banque d'Espagne 189,00 piastres.
Change sur Londres à 90 jours 49,20.
Change sur Paris à 8 jours 5,12.

SPECTACLES.

Théâtre Royal.—Relâche.

Théâtre Espagnol (calle del Principe).—Relâche.

Zarzuela.—Relâche.

Cirque de Madrid.—Relâche.

Cirque de Price.—A 9 heures.—Exercices équestres et gymnastiques auxquels prendront part les deux artistes indiens Ramjar et Samjo ainsi qui les principaux artistes de la compagnie.

Galerie de figuras de cera.—(Carrera de San Jerónimo, 23.)—Ultimos dias de exposicion.—Las fraguas de Vulcano.—El rapto de Proserpina.—Entrada 2 reales, desde el anochecer hasta las once.

BIBLIOGRAPHIE.

Demain, pensées politiques pour la rénovation de la France, par MM. Antoine Cros et Ed. de Strada.

L'épouvantable catastrophe qui s'est abattue sur la France en pleine apparence d'épanouissement et de prospérité a déjà donné naissance à une foule d'œuvres analogues à celle dont nous voulons aujourd'hui dire quelques mots.

Tous les hommes qui aiment leur pays n'ont pu s'empêcher de méditer profondément sur les causes de nos désastres et sur les moyens de les réparer. Les unts ont appliqué surtout leurs réflexions au passé, les autres ont plutôt tourné leurs regards vers l'avenir, et cherché par quelle organisation nouvelle la France pourrait reprendre son rang parmi les nations.

MM. Cros et de Strada appartienent à la classe de ces chercheurs qui ont conçu un plan harmonique de rénovation sociale applicable à notre malheureux pays, et qui ont tenté de faire partager à leurs concitoyens, par la voie de la presse, leurs convictions sur toutes les grandes questions politiques et sociales que comprend ce mot magnifique : rénovation.

Le plan de nos deux auteurs est-il meilleur que ceux qui ont déjà vu le jour en si grand nombre? Est-il surtout plus pratique? Nous étonnerions certainement MM. Cros et de Strada eux mêmes si nous répondions par l'affirmative. Ce qu'ils ont surtout choisi comme objet de leurs réflexions, c'est l'idéal à la realisation duquel la France doit désormais marcher avec un courage résolu. Cet idéal, ils l'on placé très haut, il est très pur, très noble ; mais à cause de cela même, il est pa faitement irrealisable, au moins dans l s condit ons actuelles où se trouve le pays.

Peut-on même dire que les auteurs de *Demain* aient tracé un plan de rénovation sociale? Ils ont pris le soin de nous avertir qu'aucun lien méthodique ne rattache les divers chapitres de leur livre, écrits au hasard de l'inspiration, pendant les moies de Décembre 1870 et Janvier 1871. Ce sont de simples réflexions embrassant les sujets les plus divers, et juxtaposées dans le livre selon l'ordre capricieux où elles se sont présentées à l'esprit des deux écrivains.

Il y a cependant sous ce désordre apparent quelque chosse qui nous semble devoir désigner à l'attention publique le livre qui nous occuppe, c'est l'inspiration générale et uniforme qui en a inspiré les divers parties, et qui y a imprimé partout la marque d'une incontestable originalité.

La grande pensée qui domine tout dans cette œuvre, c'est la nécessité pour la France de se retremper dans les traditions de son passé, et de se refaire, en quelque sorte, telle qu'elle a été dans les époques les plus glorieuses de sa vie historique, seul moyen pour elle de puiser d nouvelles forces pour entrer dignemeut dans son existence future.

«Le sentiment des traditions est pour un peuple ce que la clarté parfaite des souvenirs est pour un homme : la condition absolue de tout progrès.» Excellente définition, et qui explique l'importance exceptionnelle accordée par MM. Cros et de Strada aux traditions du passé dans leur plan de rénovation.

Ils sont d'avis de rétablir l'ancienne royauté, en l'entourant d'institutions nouvelles, empreintes de l'esprit moderne. Nous ne suivrons pas nos deux philosophes dans les détails compliqués de leurs projets pour la reconstitution d'une noblesse nouvelle divisée en trois classes, les *citoyens*, les *chevaliers*, les *dignataires*. Nous dirons seulement à MM. Cros et de Strada, qu'ils nous paraissent, dans une partie de leur ouvrage, avoir un peu construit leur société à l'image de cette République des oiseaux, qui est un des p oduits les plus charmants de l'imagination d'Aristophane.

Nous ne sommes pas des oiseaux, mais des hommes, et nous aurions aimé à voir deux esprits aussi curieusement chercheurs et aussi épris de conceptions sérieusement originales, s'élever moins haut dans les sphères éthérées et rester un peu plus sur cette bonne terre prosaïque, mais solide, qui est le seul terraint où l'on puisse edifier en politique comme en architecture.

Quoi qu'il en soit, il y a dans le livre de monsieurs Cros et de Strada des pages fort intéressantes, des aperçus très ingénieux, des définitions très heureusement trouvées: «La fraternité, mot charmant, mais qui ne con ient aucun programm» social ou politique. La fraternité ne se décrète pas »

Les auteurs de *Demain* nous affirment qu'ils n'appartiennent à aucun parti, et nous les croyons sans peine. Leur livre le prouve, et il prouve encore que ce sont des gens de bien et des penseurs courageux, car ils n'ont pas thésité à dire ce qu'ils pensent du suf rage universel: «Reconnaître, disent-ils, la souveraineté du nombre, de la majorité, déguisée sous les noms absurdes et faux «d'universalité,» de «sufrage universel» c'est s'incliner devant ce qui est inconscient, inférieur ignorant, inepte et confus; c'est reconnaître une puissance intellectuelle au hasard, c'est supposer que la force prime le droit... On ne parle à tous moments que de la sagesse de tous, de l'intelligence de tous, de la volonté de tous. Cette sagesse, cette intelligence, cette volonté prétendue de tous, n'est que la predominance désastreuse de ce qui est purement instinctif.»

A. MOIREAU.

VARIETES

LE MUSEE DE VALENCIA DEL CID.

SECOND ARTICLE.

Il éclaire un personnage qui est la partie la plus faible de l'œuvre comme couleur, comme dessin, nous dirions presque comme harmonie si cette toile n'avait beaucoup souffert et s'il ne fallait pas faire la part du temps qui a fait repousser outre mesure les parties vigoureuses. Cependant cette figure offre de notables défauts dans le raccourci de la cuisse et du bras. Disons, pour terminer, que les draperies sont jetées avec grâce, traitées avec fermeté et peintes avec une finesse de touche qui ne laisse rien à désirer.

Le tableau que nous venons d'analyser date de l'époque où l'artiste était dans la plénitude de so i talent, on y sent encore l'influence de la manière de Ribalta; mais il est facile de voir qu'Espinosa avait un génie qui lui était propre et qu'il était capable de se créer une originalité.

Le Musée de Valence possède de nombreux tableaux d'Espinosa dont nous citerons quelques-uns seulement pour mémoire, car ils sont tous inférieurs à la communion de la Magdeleine. Nous n'en voulons pour preuve que les trois grand s toiles qui sont placées au-dessus du précédent et où certainement il faut un bien grand effort d'imagination pour reconnaître la conversion de Constantin sous le costume du 17e siècle. Cet anachronisme es tell ment ridicule qu'il efface complètement les qualités de la peinture et qu'il faut une bonne volonté à toute épreuve pour y attacher son attention.

L'artiste a été encore moins heureux dans *L'Histoire de Saint-Louis* que dans la dernière collection. Si, cependant, l'on a droit de s'étonner des défa ts que présentent les trois tableaux qui la composent, on pardonne volontiers quand on pense au singulier et étrange choix de sujets que l'artiste a dû reproduire. Un de ces tableaux est divisé en deux parties, comme aujourd'hui au théâtre on divise la scène afin de représenter à la fois deux lieux distincts. Ici, c'est une rue et l'intérieur d'une maison où le saint entre, le dos ensanglanté d'une correction un peu vive que semble lui avoir infligée une partie des personnages qui apparaissent dans la rue. C'est pousser loin la licence en peinture, et l'effet ne peut pas beaucoup gagner à de semblables expédients; la scène, loin d'être plus dramatique, devient burlesque.

On comprend que la nécessité ait pu forcer l'artiste à se faire le traducteur d'idées ridicules, et il faut aussi considérer avec compassion l'auteur de la communion de la Mag deleine gagnant sa vie par le sacrifice de son talent.

Espinosa a commis beaucoup de ces toiles malheureuses; mais quand il a été libre du frein que lui imposaient les excès de la superstition et de l'ignorance monacale, il a su se relever et protester contre la gêne à laquelle il avait été asservi. Dans la collection des Constantins, le meilleur tableau à notre avis est celui de l'Apparition de Saint-Pierre et de Saint-Paul. L'auteur s'est souvenu de ses puissants effets de lumière, de sa touche ferme et des qualités que nous avons déjà énumérées mais là s'arrêtent les traces de son talent, et l'observateur passe indifférent devant l'histoire de Saint-Louis et les autres toiles d'Espinosa au musée de Valence.

Entre toutes, cependant, citons encore une t ile que, de notre autorité privée, nous intitulerons *le miracle du pistolet*. Un cavalier passant auprès de Saint-Louis, tire un pistolet de ses fontes t fait fe ; mais l'intervention divine s'en mêle et le pistolet se change incontinent en crucifix. Il y a de bonnes qualités dans ce tableau, quoiqu'il soit loin d valoir le premier que nous avons cité, mais c'est toujours le choix du sujet qui nuit à ces sortes de peintures. Celle-ci rappelle un vieux vitrail d'une des plus anciennes églises de Paris, représentant le Sacrifice d'Abraham. Le Patriarche se prépare à immoler son fils à l'aide d'un mousquet à rouet, et l'intervention divine est beaucoup mieux indiquée suivant nous. Un ange s'échappe d'une gloire et neutralise l'effet de la poudre comme Gulliver éteignait les incendies en Lilliput. Espinosa ne connaissait pas ce vitrail; car il eût certainement préfaré cette manière de sauver le saint personnage.

La tradition rapporte que le cavalier qui fait feu, est un des ancêtres des marquis d'Albaida et que la famille a desiré acquérir le tableau afin de le soustraire à une exposition publique. Nous croyons pouvoir ajouter que cette assertion n'est pas exacte. Le noble caractère et l'illustration du membre actuel de cette famille, sont au-dessus d'une semblable puérilité.

Citons encore de Geronimo Espinosa une *Vierge del Carmen*, peinte en 1667, dans laquelle on trouve les qualités des bons tableaux de ce maître. La composition seule est fâcheuse, et la disposition symétrique des figures choque et nuit à l'effet.

Espinosa est né à Valence, où il mourut en 1680.

Il fut élève de Ribalta, dit-on, ce qui est au moins douteux, puisque celui-ci mourut en 1618.

(A suivre)

H. LANDRIN.

Nous recommandons à nos lecteurs la *Revue politique, littéraire et scientifique*, dirigée par MM Eug. Yung et Em. Alglave.

Voici le sommaire du n° 49:

La semaine politique.

Institution royale de la Grande-Bretag e.

La science de la religion.

Le 4 Septembre.

Questions militaires.—L'école de Saint-Cyr.

Bulletin des sociétés savantes.—Académie des sciences morales.—Société de géographie.

La semaine littéraire.—L'Allemagne aux Tuileries.—Publications diverses.

—

Histoire de l'Observatoire de Paris.

Collège de France.—Médecine expérimentale.

Pathogénie des maladies qui'ont régné pendant les blocus de Paris et de Metz.

Société géologique en France.—Société de biologie de Paris.—Société clinique de Paris.—Académies des sciences et e médecine de Paris.

Bibliographie scientifique.

Chronique scientifique.

—

On s'abonne à Paris, à la librairie Germer Baillière, 17, rue de l'École-de-Médicine; à Bruxelles, chez M. Mayolez, libraire, 35, rue de l'Empératrice, et chez tous les libraires.

ANNONCES

L'ESPAGNE NOUVELLE, imprimée sur quatre pages, paraît tous les jours, excepté le dimanche.

Sommaire des matières qui sont traitées simultanément ou tour à tour dans chaque numéro:

Deux bulletins politiques, l'un intérieur, l'autre extérieur.

Article de fond.

Séances du Congrès et du Sénat.

Revue de la presse espagnole et française.

Correspondances et télégrammes de Paris, Londres, New-York, Saint-Pétersbourg, Berlin, Vienne, Lisbonne, Genève, Stockholm, Rome, Constantinople, etc. etc.

Bulletin commercial, industriel et financier.

Nouvelles officielles, et nouvelles diverses puisées aux meilleures sources.

Variétés.

Revue dramatique et musicale.

Bibliographie.

Hygiène.

Modes.

Communications et annonces.

Feuilletons traduits des romans espagnols en vogue.

L'ESPAGNE NOUVELLE s'est assuré la collaboration d'écrivains de talent, dont les noms et les œuvres sont à juste titre aimés du public.

Nous citerons MM. P.-L. IMBERT, ZACHARIE ASTRUC, BARBEY D'AUREVILLY, LÉON GLADEL, ALPHONSE DAUDET, MARIO PROTH, GONZAGUE PRIVAT, ARMAND SYLVESTRE, FRANÇOIS COPPÉE, HENRI LANDRIN, etc., etc.: toute la jeunesse sérieuse et forte.

Politique, sciences, beaux-arts, littérature, hommes et choses du jour, sont appréciés et critiqués par ces vaillants champions du journalisme parisien.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

MADRID.	1 mois, 3 pesetas.
PROVINCES ET PORTUGAL:	3 mois, 12 pesetas.
	6 mois, 24 pesetas.
	1 an, 48 pesetas.
COLONIES ET AMÉRIQUE.	3 mois, 20 pesetas.
	6 mois, 40 pesetas.
	1 an, 80 pesetas.
FRANCE ET ÉTRANGER...	3 mois, 15 francs.
	6 mois, 30 francs.
	1 an, 60 francs.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat à vue sur Paris ou sur Madrid, à l'ordre de l'administrateur.

Annonces: 25 centimes de peseta ou de franc la petite ligne.

Réclames avant les annonces: 1 peseta ou 1 franc la ligne.

Réclames dans le corps du journal: 3 pesetas ou 3 francs la ligne.

Les commerçants et industriels trouveront un grand avantage pour leurs produits à faire insérer des annonces dans L'ESPAGNE NOUVELLE, à cause du tirage considérable du journal et de la spécialité de ses lecteurs.

Les annonces paraîtront dans l'édition ordinaire de Madrid, comme dans les éditions destinées aux Antilles et au Brésil, où le journal compte déjà de nombreux abonnés.

L'ESPAGNE NOUVELLE est distribuée dans Madrid de six à huit heures du soir.

On s'abonne à Madrid: aux bureaux du journal, calle de las Hileras, núm. 16.

A la librairie d'Alfonso Duran, carrera de San Gerónimo, núm. 2.

A Marseille: maison Laforge, Place de la Bourse, num. 9.

GRAN FABRICA DE GUANTES Y CORBATAS Carretas 13, Madrid.—Manuel Arroyo, dueño del establecimiento, participa à su numerosa clientela las reformas que ha introducido en la fabricacion de guantes y el surtido de corbatas.

FABRIQUE DE CHAPEAUX DE F. SOLIGnac.—Élégance, economie, perfeccion. Calle de la Montera, Pasage de Murga.

SAVONNERIE HYGIENIQUE ET SPECIALE.—Savon de Thridace inventé par Violet.—Cet article n'est vendu que chez l'inventeur ou chez les dépositaires autorisés a cet effet.—Le savon de Thridace, soumis à l'examen des chimistes et de nos plus célèbres docteurs en chimie médicale, a obtenu à son inventeur les éloges les plus flatteurs: ils ont jugé que la Thidace, combinée à des prèparations dépoullées de toute causticité, devait être très-recommandable pour l'usage de la toilette; sa mousse laiteuse, qui forme une lotion nutritive, conserve à l'épiderme son velouté et sa souplesse, en augmentant sa blancheur. Je suis donc autorisé à le recommander aux dames et surtout aux Mères de famille; elles devront en faire usage pour la toilette des enfants, afin de prévenir toutes les affections de la peau, surtout à chaque changement de température. Savon au musc tonkin. Importation chinoise. Ce produit ne se trouve que chez Violet; il est généralement recherché pour l'extrême finesse de sa préparation: son odeur n'est point fatigante et n'irrite pas les nerfs des personnes, même les plus délicates.—Savon au jasmin d'Espagne. I n'est aucune composition qui rapelle d'une manière aussi exacte, aussi pure, le parfum naturel des fleurs de jasmin d'Espagne; cette spécialité a valu à son inventeur une médaille d'honneur à l'exposition des produits de l'industrie de 1849.—Savon aux amandes de pêches. produit hygiénique. Le suc des amandes de pêches, qui est la première base de sa composition, offre plus de douceur que les amandes ordinaires. Ce nouveau produit hygiénique est surtout adoucissat et dépuratif. Sa mousse légère et abondante rend à la peau tout son éclat naturel. A l'état de crème, le savon aux amandes de pêches s'emploie pour la barbe et les bains. Sa mousse persistante et fraîche évite même l'emploi des crèmes froides, dont on se sert pour éteindre le feu du rasoir.—Savon au bouquet de l'impé atrice. Parfum élégant, recherché par la noblesse et la haute fashion de tous les pays.

Savons adoucissants de violet.—Savon aux sucs de Roses.—Savon aux Amandes amères.—Savons au Musc, l'Ambre, au Patchouli, au Vètiver, au Chypre, aux Mille Fleurs; de Mauve, de Guimauve, d'Ambraoisie, au Miel et au Bouquet. Compositions lénitives pour le teint. Crème de limaçons.—Crémeme de concombres.—Lait virginal.—Lait ds roses.—Cold cream aux fraises. Cold cream aux roses. Cette Crème délicieuse, universellement répandue en Angleterre, où les femme sont si renommées par la beauté et la trasparence de leur tein, doit sa réputation anx éléments balsamiques et onctueux qui la composent, ainsi qu'à sa constante efficacité pour adoucir la peau, la rendre plus blanche, et contribuer ainsi à la beauté, qui, toujours, sont inséparables. On la recommande contre les irritations de l'épiderme, telles que Boutons, Ephélides, Taches de Rousseur, Rougeurs de la Figure, et con re les taches Epathiques et les Efflorescences. Cette Créme convient specialement aux femmes enceintes pour prévenir le masque, auquel elles sont sujettes. On s'en sert encore pour empêcher la figure de se hâler par le froid ou la trop grande chaleur.—Poudre rafraichissante aux fleurs de riz. La Poudre de Riz, purifiée par lotions alcooliques et combinée habilement à quelques fleurs odoriférantes, forme une de ces préparations remarquables pour l'e bellissement du Teint.

C'est un complement du Cold Cream; ainsi, après l'usage de cette crème, il faut avoir soin de se poudrer avec soin avec une houppe très-fine. Cette poudre s'insinue dans les pores de la peau, la rafraichit, l'adoucit, la nettoie parfaitement et lui enlève l'excès oléagineux que le Cold Cream laisse apparaître sur les peaux trop délicates. La Poudre de Riz a de plus l'avantage de communiquer au teint une légère diaphanéité de sa blancheur. Nouveaux cosmétiques.—Rouge de la Reine. Rouge de Cour. Rouge de Damas. Rouge et Blanc Plesis. Vinaigre de Rouge. Rouge surfin au Carmin de Chine. Blanc de Perles. Planc de Lys. Crèmes pour la barbe.—Aux Amandes amères. Au Suc de Roses. Savon Onctueux. Crème de Thridace. Crème d'Ambroisie. Crème de Pistachés. Crème de Cacao.

EXTRAITS D'ODEURS POUR LE MOUCHOIR. —Parfums naturelles et composés: Ambre, Ambroisie, Aubépine, Bouquet, Cassie, Cédrat, Chèvrefeuille, Chipre, Citron, Eglantine, Iris, Fleurs d'Italie, Fleurs d'Oranger, Garafoli, Jasmin, Héliotrope, Jonquille, Melilot, Lilas, Maréchale, Miel d'Ingleterre, Mignardise, Muse, Mille Fleurs, Mousseline, Oeillet, Patchouly, Pois de Senteur, Portugal, Réséda, Rose, Suave, Tubéreuse, Vanille, Verveine, Violette, Vétiver, Volcameria.—Parfums nouveaux: Bouquet de Chantilly, de Fontainebleau, Anglais, des Bois, de Caroline, des Soireés, d'Esterhazy, de la Reine, Mignon, de la Duchesse, des Champs, de l'Imperatrice, de la Cour, de Victoria.—Petites caves à odeurs, de 2, 4 et 6 flacons.

Essences florales parfums choisis. Les fleurs les plus exquises en parfum, les plantes les plus riches en arômes, les baumes les plus odoriférants. servent à la composition de essences florales. Une ou deux gouttes sur un mouchoir suffisent pour développer leurs émanations suaves. Elles sont très-recommandées à l'époque des soirés d'hiver; dans les boudoirs et les salons, la douce fraîcheur de leur senteur imprègne l'atmosphère de délicieuses exhalaisons, qui, sans fatiguer ni irriter les nerfs des personnes délicates, charment et récréent l'odorat. Ces odeurs sont: le scotia flora, le volcameria, le bouquet du West End, les fleurs de Mai, l'Ess. bouquet, la fleur de pêcher, le géranium prince Orange et la violette de Parme. Pour parfumer les appartements pastilles à brûler, eaux odorantes, pot-pourri de Berlin, sachets, sultanes pour gants et mouchoirs, Patchouly, vétiver, iris de Florence, Mus Tonquin, poudres de toutes odeurs pour parfumer les sachets.

Préparations hygiéniques pour l'entretien et la pousse des cheveux, Crème de la duchesse Blanche, à la vanille. C'est un heureux mélange de vanille décolorée, c'est une congération des huiles les plus pures. Cette préparations maintient la chevelure dans un état de santé parfaite, et l i donne du brillant et de l'éclat. Thyméliane pommade des soirées, pour faire tenir les cheveux frisés et les conserver brillants el lisses. Ce fluide, d'une très-grande pureté, nourrit les cheveux de son principe tonique, et détruit sensiblement les pellicules de la tête, qui, souvent, nuisent a développement de la chevelure.

Crème pure au beurre de cacao tonique et fortifiante. Cette crème nutritive et généreuse donne à la chevelure de la souplesse et de la force, en augmentant son volume. Les dames l'emploient avec succès pour éviter la décoloration des cheveux.—Pommade extrafine aux violettes de Nice. Cette combinaison de moelle de bœuf pure, liquéfiée, mêlée à des substances fortifiantes, est d'un heureux effet pour prévenir l'alopécie et la décoloration. Les dames devront surtout en faire un fréquent emploi à la suite de leurs couches, afin d'arrêter la chute de leurs cheveux. Huile philocome, préparée de moelle de bœuf et d'Huille de noisettes. Pommade tonique au rhum. Rehénérateur. Véritable graisse d'ours. Huille de macassar. Huille de noisettes. Extrait d'huile aux fleurs. Cire a moustaches. Bandoline. Brillantine de Cydonia. Eau athénienne pour dégraisser les cheveux et les fortifier. Mixture africaine, composition pour teindre en toutes nuances, à la minute, et sans aucun danger, les cheveux, les mostaches et les favoris.

RIVADENEYRA, EDITEUR MADERA BAJA, núm. 8, Madrid.—EL INGENIOSO HIDALGO DON QUIJOTE DE LA MANCHA.—(edicion de Argamasilla).—Cuatro tomos en 32.°.—Precio de la obra 60 rs.—Ouvres completes de Cervantes.—Doce tomos en 4.° mayor.—Sólo se han impreso 310 ejemplares, que llevan su número de órden en la anteportada.—Precio.—Del número 1 al 50, tirados en papel de hilo, 1.500 rs. el ejemplar. (Quedan muy pocos.) —Números 51 al 300, papel continuo blanco, 1.200 rs.—Números 301 à 310, papel amarillento claro, inglés. (Se han agotado. Biblioteca de Autores españoles desde la formacion del lenguaje hasta nuestros dias, 63 tomos publicados, precio de cada tomo en Madrid: 40 reales.

Obras de Cervantes, 1; Obras de D. Nicolas y D. Leandro Fernandez de Molina, 1; Novelistas anteriores a Cervantes, 2; Elegias de varones ilustres de Indias, por Juan de Castellanos, 1; Comedias escogidas de Fr. Gabriel Trelles (el Maestro Tirso de Molina), 1; Obras de V. P. M. Fr. Luis de Granada, 3; Comedias de D. Pedro Calderon de la Barca, 4; Romancero general, de D. Agustin Duran, 2; Epistolario español, 1; Obras escogidas del P. Isla, 1; Poemas épicos, 2; Obras completas de D. Manuel José Quintana, 1; Comedias de D. Juan Ruiz de Alarcon, 1; Historiadores de sucesos particulares, 2; Historiadores primitivos de Indias, 2; Romancero y cancionero sagrados, 1; Libros de Caballerias, 1; Escritores del siglo XVI, 2; Obras de D. Francisco de Quevedo Villegas, tomo primero y segundo, 2; Comedias escogidas de Frey Lope Félix de Vega Carpio, 4; Obras no dramaticas en prosa y verso, de Frey Lope Félix de Vega Carpio, 1; Obras de Saavedra Fajardo y Pedro Fernandez Navarrete, 1; Obras del P Juan de Mariana, 2; Poetas liricos de los siglos XVI y XVII, 2; Curiosidades bibliograficas, 1; Comedias escogidas de D. Agustin Moreto y Cabaña, 1; Dramaticos contemporaneos de Lope de Vega, 2; La gran conquista de Ultramar, 1; Obras de don Gaspar Melchor de Jovellanos, 2; Dramaticos posteriores a Lope de Vega, 1; Escritores en prosa anteriores al siglo XV, 2; Escritos de Santa Teresa de Jesus, 2; Comedias escogidas de don Francisco de Rojas, 1; Obras escogidas del padre Feijoó, 1; Poetas castellanos anteriores al sigle XV, 2; Autos sacramentales, 1; Obras originales del conde de Floridablanca, 1; Obras escogidas del P. Pedro Rivadeneyra, 1; Poetas liricos del siglo XVIII, primero y segundo, 2.

GRANDE MAISON

D'EXPORTATION, DE COMMISSION,

de transit et de transport pour toutes les villes d'Espagne, d'Italie, de l'Algérie, de l'Egypte et autres du littoral de la Méditerranée: transports pour toute la France et le Nord de l'Europe:

9, Place de la Bourse, 9

MARSEILLE

Adresser lettres, communications et avis à son représentant à Marseille, M. Maison-Dieu Laforge.

Pour tout ce qui concerne l'Espagne, on peut s'adresser par lettre à l'administrateur du journal, calle de las Hileras, 16, Madrid.

Seule maison de Marseille où se trouve un entrepôt des véritables vins d'Espagne et autres produits espagnols.

Les vins de Xérès et de Malaga sont d'une classe extra-supérieure. Leur pureté et l'authenticité de leur origine sont garanties.

Expéditions pour toute la France, l'Italie et el Nord de l'Europe.

BAZAR DE LA PUERTA DEL SOL

15, PUERTA DEL SOL, 15

Acera de la calle de Alcalá

Spécialité en articles de bureaux.

Papier à lettre d'Angoulême et enveloppes.

Papier anglais, véritable *Creamlair*.

Timbres en couleurs et haut relief gravés sur cuivre ou acier, comme également tout genre de litographie.

Grand choix en articles de maroquinerie, en peau de Russie, albums, portefeuilles, portemonnaie, buvards, pupitres, nécessaires et articles de voyage.

Petits bronzes d'art, et autres objets de fantaisie.

Nous engageons nos lecteurs à visiter le magnifique établissement de meubles de luxe de

EDOUARD BAUDEVIN

68 Calle de Alcalá 68.

IMPRENTA DE L'ESPAGNE NOUVELLE

calle de las Hileras, núm. 16.